



Journée internationale pour les droits des femmes
8 mars : liberté, égalité, mixité

En coulisse des ruches de Fresnes

Festival Fresne(s)Zik
Les arts urbains en scène

panorama

#184 MARS 2020

PLUS D'ACTUALITÉS SUR
fresnes94.fr



MUNICIPALES 2020

Élections, mode d'emploi

Fresnes

ACTUALITÉS 4

Elles font l'actu 4

Gwendoline Jacquin • Laura Bigot •
Gisèle Mansaud • Anaïd Margossian



**Journée internationale pour les droits des femmes :
Liberté, égalité, mixité 6**

Accueil unique : point d'étape 7
Mission locale : sur l'écran et sur le terrain ! 7



**Aménagement : bientôt de nouveaux jeux
au parc André-Villette 8**

Cadre de vie : des toilettes publiques automatisées 8



Recyclage : une seconde vie pour vos appareils électriques 9

La Poste : un nouveau relais commerçant

Santé : prévenir plutôt que guérir

Tout en images 10



Certifié PEFC
Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées.
pefc-france.org

PANORAMA, mensuel d'informations locales édité par la ville de Fresnes.
1 place Pierre-et-Marie-Curie 94260 Fresnes. T. 01 49 84 56 56. Courriel:
journal@fresnes94.fr | Directrice de la publication: Marie Chavanon |
Rédactrice en chef : Valérie Depret | Rédaction: Olivia Bazenet, Hélène Cail |
Ont contribué à ce numéro: Laura Duret | Maquette: Olivia Bazenet et Hélène
Cail | Photos: Memories, Alex Bonnemaïson, services municipaux, | Concep-
tion graphique : Atelier des Giboulées | Impression: Groupe Morault: 2 avenue
Berthelot, ZAC de Mercières Compiègne | Régie publicitaire: CMP (Conseil
Marketing Publicité), 7 quai Gabriel-Péri 94340 Joinville-le-Pont. Contact: David
Tiefenbach, T. 06 70 21 07 12 | Distribution: Privilège et Communication,
8 avenue du Bouton d'Or 94370 Sucy-en-Brie |
Dépôt légal: 1-9-89. ISSN: 1245 - 1703 | Tirage: 13 800 exemplaires.



12 GRAND ANGLE Municipales 2020

Élections : mode d'emploi

Quelques dates-clés du calendrier électoral

Quels sont les enjeux de cette élection ?

Voter par procuration, comment ça marche ?



16 EN COULISSE

Les ruches de Fresnes : à la rencontre des butineuses fresnoises



18 SORTIR

11^e édition de Fresne(s)Zik : les arts urbains en scène

Chanson : une chanteuse tout en finesse

Espace d'art Chaillieux : allons voir si la chose...

21 SPORTS

AASF football : un club qui bouge • AASF rugby : au sommet !

22 RENDEZ-VOUS

Sélection de l'agenda du mois

24 EXPRESSIONS CITOYENNES

Tribunes politiques

27 HISTOIRE(S)

A86 : une histoire

29 VIE QUOTIDIENNE

Jouez ! • État civil • Mémo mairie • Infos santé

30 LA VILLE AGIT

Cadre de vie : enfouissement des réseaux, dernière ligne droite
Dysfonctionnement du service postal : la Ville saisit
le médiateur de La Poste

Préserver l'avenir des générations futures : quoi de plus naturel ?

L'accumulation de désagréments, voire de catastrophes, avec leurs conséquences humaines et économiques, doit nous convaincre que le changement climatique est une donnée incontestable. Face à la montée du risque climatique, les événements pluvieux violents qui ont entraîné les inondations dans de nombreuses habitations et bâtiments publics de Fresnes en juin 2018 appellent à la plus grande vigilance. C'est là un enjeu local majeur. Et à ce titre, le PLU prochainement modifié prendra en compte les risques naturels en fixant des règles dans les nouvelles opérations d'aménagement et d'utilisation du sol permettant par là-même de réduire l'imperméabilisation des sols liée à l'urbanisation accrue de ces dernières années. Prévenir les inondations est un travail qui s'inscrit dans la durée.

L'utilisation des pesticides à proximité des habitations est également un sujet sérieux.

La Ville ne peut que déplorer la décision prise par le tribunal administratif de Melun de suspendre l'exécution de l'arrêté pris en septembre 2019 interdisant l'utilisation de produits phytopharmaceutiques contenant du glyphosate et des perturbateurs endocriniens sur la commune. Et pourtant, la protection de l'environnement et de la santé découle bien du préambule de la Charte de l'environnement inscrit dans notre Constitution. Nous ne devons pas compromettre l'avenir des générations futures. La cacophonie politique du gouvernement sur le sujet est inquiétante, tant elle met en exergue son impuissance à agir puisque des mesures pour interdire les pesticides ne seront prises qu'à l'horizon 2022. L'histoire des pesticides aux Antilles françaises, avec l'utilisation du chlordécone, ce pesticide puissant utilisé pour traiter les bananeraies, est un scandale sanitaire avec lequel l'État ne doit pas renouer !



Vers une modernisation des conditions d'accueil

Plusieurs mois de travaux dans l'Hôtel de Ville auront été nécessaires pour moderniser l'accueil au public. C'est désormais chose faite avec un rez-de-chaussée entièrement rénové qui regroupe plusieurs services dans un même lieu permettant de répondre au public et d'orienter vers le service compétent.

Avec l'accueil unique, dorénavant les Fresnois·es pourront réaliser leurs démarches administratives (pièces d'identité, activités périscolaires, paiement des prestations municipales, renseignements divers...) en un minimum de temps face à un seul agent. Auparavant spécialisés dans un domaine, les agents d'accueil sont amenés à traiter des dossiers de toutes natures pour simplifier vos démarches.

MARIE CHAVANON
MAIRE DE FRESNES.

 @MarieChavanon94260

 @MarieChavanon



L'écrivaine et manipulatrice radio en cancérologie, Gwendoline Jacquin, aime à mettre en avant la complémentarité entre soin et technique.

GWENDOLINE JACQUIN

La plume contre le cancer

Manipulatrice radio en cancérologie, Gwendoline Jacquin vient de publier un premier roman, *L'Enjeu*. Elle reversera une partie des droits d'auteur à la recherche des cancers de l'enfant.

Qui a dit qu'il y avait peu de chances pour que littérature et sciences s'acoquinent ? Pas Gwendoline. « *J'ai toujours été très scientifique et, à la fois, j'ai toujours adoré écrire...* » À 32 ans, la Fresnoise est manipulatrice en radiothérapie depuis une dizaine d'années. Depuis quatre ans, elle exerce à l'Institut Gustave-Roussy (centre régional de lutte contre le cancer, à Villejuif, NDLR) ; une expérience riche qui a « *diversifié (s)es horizons* », notamment en lui faisant découvrir la pédiatrie. « *Les enfants ne sont pas des adultes en taille réduite. La réalité, pour eux, est plus cruelle. Il ne faut pas cacher les choses. Ce sujet me tient vraiment à cœur* ». Le jour, Gwendoline Jacquin réalise ainsi radiographies, scanners, IRM et séances de rayons. La nuit, elle écrit. Depuis toujours, c'est à ce moment distinct que l'inspiration lui vient. De la poésie, des romans aussi. Auparavant, elle en avait écrit deux, déjà, qu'elle avait jusqu'alors gardés pour elle. « *J'aime le roman. J'aime cette liberté de pouvoir développer les thèmes et le côté psychologique, d'aller en profondeur* », explique-t-elle. Encouragée par les siens, elle se décide à pousser la porte des maisons d'édition pour leur soumettre son dernier manuscrit, *L'Enjeu*. Plantons le décor : le Paris des années 30, en pleine révolution industrielle et intellectuelle, une jeune femme va rejoindre un groupe d'anticonformistes et se retrouver embarquée dans une mission énigmatique... Prometteur ! Si prometteur que les maisons d'édition s'emballent : *L'Enjeu* est publié en décembre dernier, aux éditions Spinnelle. Ravie, Gwendoline Jacquin souhaite reverser une partie de ses droits d'auteur à la recherche contre les cancers de l'enfant. Elle projette d'ailleurs d'écrire son quatrième livre sur la cancérologie. Un roman, encore, afin d'y aborder certains thèmes de façon philosophique. Et surtout, d'y avoir toute la liberté, la place, de dire ce qu'elle a envie de dire. À découvrir. ■ H.C.

L'Enjeu. Éd. Spinnelle. 252 p., 18 €. Livre disponible en librairie et sur le site de l'éditeur. gwendolinejacquin.com et gwendolinejacquin@yahoo.com

LAURA BIGOT

Rendez-vous avec soi

Conseillère en image et maquilleuse, Laura Bigot a lancé l'association Jolie d'Âme afin d'aider les femmes à retrouver l'estime de soi.

Auxiliaire de puériculture, secrétaire administrative et commerciale et puis... maman. Avec l'arrivée de ses deux enfants et une séparation, la donne a changé pour Laura : elle redistribue les cartes, veut retrouver l'estime de soi. Il y a quatre ans, elle décide de vendre du maquillage à domicile. « *J'ai alors découvert ma passion. La vente en soi, je n'aime pas ça. En revanche, discuter avec ces femmes, les aider à se plaire, à trouver confiance en elles, ça me parle* », explique-t-elle. Accompagner les femmes, Laura décide alors d'en faire son cheval de bataille. Ce sera ça ou rien. Elle suit alors une formation à distance de conseil en image, option coaching, tout en poursuivant la vente à domicile. Très vite, elle s'interroge : « *c'est tout de même un luxe de faire appel à une conseillère en image, à une maquilleuse. Toutes ne peuvent se le permettre. Et j'avais besoin de plus : aider et donner* ». Dont acte : Laura Bigot lance l'association Jolie d'Âme en janvier dernier, afin « *d'aider les femmes malades, en prison ou en réinsertion sociale et professionnelle, à travers l'image et l'estime de soi* ». Elle a établi un partenariat avec le Secours populaire fresnois (le jeudi après-midi), adapte sa prestation au cas par cas. « *C'est un rendez-vous avec soi-même. Je veux révéler la femme qui vient me voir, qu'elle se trouve ou se retrouve* ». Si elle travaille déjà à d'autres partenariats – avec la prison, le service municipal de la Jeunesse, etc. –, c'est que l'accompagnement des femmes est un moteur pour elle : « *la vie des femmes est souvent bien (trop ?) remplie... Elles portent plusieurs casquettes, c'est dur de ne pas se perdre. Et elles ressentent une certaine culpabilité à s'occuper d'elles. C'est à nous, pourtant, de savoir relâcher la pression et de prendre du temps pour soi. C'est vital* ». ■ H.C.

Permanence au Secours populaire tous les jeudis, de 15 h à 17 h, au 22 rue Maurice-Ténine. Contact et informations : 07 87 17 17 76, Facebook : Laura Bigot / Jolie d'Âme



À 36 ans, Laura Bigot apporte avec bienveillance son expertise de conseillère en image et maquilleuse aux femmes, grâce à son association Jolie d'Âme.



Déposer ses films sur les jeux de tape-mains au fonds audiovisuel du musée du quai Branly Jacques-Chirac est un « bel aboutissement » pour Gisèle Mansaud.

GISÈLE MANSAUD

Des jeux tape-mains pas si anodins

Gisèle Mansaud, enseignante retraitée, a réalisé une collecte audiovisuelle des jeux de tape-mains pratiqués par les enfants. Ses films viennent d'intégrer le fonds documentaire du musée du quai Branly Jacques-Chirac.

« Trois p'tits chats, trois p'tits chats, trois p'tits chats, chats, chats... » Cette ritournelle enfantine, accompagnée de tapes dans les mains à plusieurs, évoque à coup sûr de tendres souvenirs de cours de récréation. Comment cette pratique rythmée entre enfants a-t-elle perduré à l'heure du tout-numérique et quels enseignements en tirer ? C'est à ces questions que Gisèle Mansaud, ancienne enseignante et conseillère pédagogique en éducation musicale, a tenté de répondre. Il faut dire que le rythme passionne depuis toujours cette Fresnoise (depuis 48 ans !) à la retraite. Elle pratique en amateur la danse et la musique traditionnelle – elle a co-fondé l'association antonienne de danses traditionnelles La Faribole – et joue de l'accordéon diatonique. Soutenue par l'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE) du Val-de-Marne, producteur de ses films, Gisèle Mansaud a ainsi, de 2004 à 2015, filmé les jeux de tapes-mains des enfants dans des écoles et centres de loisirs du Val-de-Marne, dont certains à Fresnes, du Puy-de-Dôme et de la Creuse. « C'est passionnant d'observer le plaisir que les enfants prennent encore aujourd'hui à pratiquer ces jeux et comment, sans l'intervention des adultes, ils se les transmettent avec parfois des variantes d'un lieu à l'autre, des insertions humoristiques de faits de société ! Ces jeux d'apparence anodine font appel à des compétences variées : adresse gestuelle, coopération, rapidité d'élocution, mémorisation, imagination, repères spatio-temporels... Quelle mine d'observations pour les enseignants ! » Elle souhaite, au travers de ses films, susciter l'intérêt de chercheurs qui étudieraient ce patrimoine, à l'image de Francis Corpataux, professeur émérite de pédagogie musicale au Québec, qui a réalisé le même type de collecte à travers le monde. Il l'a mise en relation avec le musée du quai Branly pour que son travail rejoigne son fonds audiovisuel afin de témoigner à l'avenir de cette culture enfantine singulière. ■ O.B.

ANAÏD MARGOSSIAN

Du sport à la pause dej'

Anaïd Margossian, agente de la Ville, anime des sessions sportives dédiées à ses collègues sur le temps de la pause déjeuner. Une activité qu'elle souhaiterait développer en dehors de Fresnes.

Avec son énergie et sa bonne humeur communicatives, Anaïd Margossian, responsable du service Marchés publics de la Ville de Fresnes depuis trois ans, fait "suer" ses collègues tous les lundis midi au gymnase de la Paix. Depuis un an, elle dispense bénévolement des séances de cardio-fitness, renforcement musculaire, relaxation... En fonction du niveau et des envies de la vingtaine de participants. « C'est important de faire du sport pour se sentir bien dans son corps et dans sa tête et se dévouer, mais souvent on ne trouve pas le temps. J'ai eu l'idée de proposer cela sur la pause déjeuner et la hiérarchie m'a tout de suite soutenue. » Pour la jeune femme de 35 ans, le sport est « essentiel pour [son] équilibre » et fait partie de son quotidien. Elle pratique le taekwondo (2^e DAN) depuis plus de dix ans, d'abord à Antony puis à Gentilly, et prépare actuellement le Certificat de Qualification Professionnelle Moniteur d'Arts Martiaux (CQP MAM) mention "taekwondo et disciplines associées". Anaïd a aussi pratiqué la méthode Pilates et du self-défense et suit actuellement les cours de boxing training de l'association fresnoise Luv'N'Dance. « J'aime accompagner et transmettre », souligne-t-elle. Même si elle a déjà dispensé des cours en tant que bénévole dans ses différents clubs de taekwondo, le diplôme de moniteur n'est pas une fin en soi pour elle. « C'est une étape. J'aimerais, à terme, développer une activité autour du sport et du bien-être en entreprise, sur le temps de travail ou de la pause méridienne, en créant un réseau d'intervenants de confiance. Voir que cela fonctionne à Fresnes m'a convaincue. » Et de conclure, à l'adresse des femmes en particulier : « Le sport ça sert dans la vie de tous les jours et c'est accessible. Cela apporte confiance et maîtrise de soi. Les femmes ont beaucoup de ressources en elles, il faut se faire confiance et aller au-delà de ses limites. » ■ O.B.



Anaïd Margossian est également présidente de l'Amicale du personnel de Fresnes et a organisé des événements en interne dans le cadre du Téléthon 2019 qui ont permis de récolter près de 400 €. © Raffaëla Laporte



Journée internationale pour les droits des femmes

8 MARS : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, MIXITÉ

Chaque année, le 8 mars symbolise le combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes, grâce à des actions de sensibilisation dans le monde entier. Et à Fresnes, on n'est pas en reste.

Mis en place par les Nations Unies en 1975, et officialisé en France en 1982 sous l'impulsion d'Yvette Roudy, alors ministre des Droits de la femme, et du Mouvement de libération des femmes [MLF], le 8 mars incarne la journée de lutte pour l'égalité des droits. À Fresnes, comme chaque année, le Collectif fresnois pour les droits des femmes, la Ville et différentes structures s'associent à la mobilisation en proposant une programmation spéciale, « *particulièrement axée sur la mixité, dans le milieu professionnel, sportif ou culturel* », explique Clelia Cortesi, chargée de mission.

> Du 2 au 21/03 : exposition
Les combats des femmes d'exception
 Cette exposition, composée de dix panneaux, retrace le combat pour l'égalité à travers des portraits de féministes ou de pionnières dans certains domaines (sciences, littérature, aviation...) : Jeanne Chauvin, Clémence Royer, Marie Curie, Hubertine Auclert, Florence Chadwick, Olympe de Gouge, Valentina Vladimirovna, Colette Duval, etc. Les temps forts de la lutte des femmes ainsi que la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne sont le fil conducteur de l'exposition.
Hall de l'Avara.

> Du 2 au 23/03 : exposition
Mixité des métiers, au-delà des préjugés
 Cette exposition photographique de l'association Créations omnivores et du photographe Stanislas Kalimerov, proposée par le centre Hubertine-Auclert, a pour but de déconstruire les stéréotypes sur les métiers et de favoriser la mixité professionnelle. Sont ainsi mis en lumière des métiers variés, et celles et ceux qui les exercent : une jockey, une mécanicienne, une conductrice de poids lourd, ou encore un fleuriste, un esthéticien ou un brodeur...
Hall rénové de la mairie.

> Ven. 6/03 : événement
" Une journée pour soi "
 Dans le cadre de son partenariat avec LVMH, le Secours Populaire organise avec l'Avara un événement pour les femmes, au château de Versailles. Au programme : atelier méditation/bien-être, séances de maquillage, photos, visites de sites culturels et ateliers de coaching autour du dépassement de soi.

Départ en car de la mairie, à 9h. Sur inscription auprès du Secours Populaire, spfresnes@gmail.com, ou de l'Avara (adhérentes) au 01 43 50 93 09. Nombre de places limité.

> Dim. 8/03, spectacle Les secrets d'un gainage efficace, 17 h, Grange dîmière
 Un spectacle détonnant et hilarant, proposé par la compagnie Les filles

de Simone, où cinq joyeuses féministes passent au peigne fin les dessous encore mystérieux du corps féminin. Hontes et tabous liés au corps sont mis à plat, avec force humour !

17 h, Grange dîmière. À partir de 15 ans. Garderie gratuite pour les enfants dès 3 ans. Verre de l'amitié à l'issue du spectacle.

> Dim. 22/03, randonnée santé
 Reprendre confiance en soi, retrouver son énergie, se vider la tête, décompresser... Cela passe aussi par la pratique d'une activité physique.

10 h 30, parc de Sceaux. Sur inscription (15 femmes maximum), CSC Avara.

> Sam. 28/03, théâtre forum.
 À partir de petites saynètes, venez échanger sur le thème de la " charge mentale ". Femmes et hommes ne se sentent pas concernés de manière égale : deux femmes sur trois (63 %) considèrent qu'elles sont davantage touchées, contre seulement un homme sur trois (36 %)... Organisé par l'Avara, en partenariat avec l'association l'Haycité. Pot de clôture à 16 h 30, avec un goûter partagé. ■ H.C.
15 h, CSC Avara. Inscription souhaitée. Entrée libre.

Accueil unique

POINT D'ÉTAPE

Le vaste projet de modernisation de l'administration, avance à grands pas.

Depuis janvier, l'accueil protocolaire [qui donne à la fois accès aux salles du conseil et des mariages] a retrouvé sa place initiale, dans le hall central de la mairie. En mars, l'entrée se fera à gauche du perron, par la rampe d'accès aux personnes à mobilité réduite.

Un service plus simple et plus efficace

La mise en place dès janvier, d'un serveur vocal d'information, a pour but de « répondre aux administrés de façon précise, rapide et optimale », explique Karine Corbel, responsable du service Accueil unique.



L'espace a été repensé, ouvert, afin d'être plus proche de la population.

En outre, courant mars, « la communication va se développer plus encore dans l'espace d'accueil ». En effet, trois écrans vont être installés dans l'espace protocolaire et les deux salles d'attente. Ces écrans feront ainsi défiler des informations pratiques, et vous informez de votre temps d'attente, grâce au nouveau système de " ticketing ".

Les services Enseignement, Enfance et Sport, et État civil réintégreront quant à eux l'hôtel de ville dans le mois, pour une ouverture en avril.

Pour l'heure, « le personnel d'accueil se perfectionne avec enthousiasme afin de rendre un service encore plus qualitatif ! », explique encore la responsable. Le Panorama reviendra largement sur le projet le mois prochain. ■ H.C.

Mission locale

SUR L'ÉCRAN ET SUR LE TERRAIN !

Plus que jamais connectée, la mission locale Bièvre Val-de-Marne a lancé une action dans les quartiers et une nouvelle application sur smartphone.

« Faire du lien, aller vers le public autrement », explique Nathalie Lenglin, directrice de la mission locale Bièvre Val-de-Marne. Quoi de plus évident alors, que d'atteindre les 16-25 ans par le biais de leur téléphone ? « 60 % des jeunes confirment utiliser leur téléphone pour rechercher des offres d'emploi », appuie Antoine Voisine, chargé de relation entreprises. Ainsi, depuis le début de l'année, la Mission locale a adopté l'application emploi " Shaker trente-et-un ", déjà en rodage dans 40 autres structures. Téléchargeable gratuitement sur smartphones (iPhone et Android), elle permet d'avoir accès à la cinquantaine d'offres

d'emploi régulièrement mises à jour par la Mission locale dans un périmètre précis, grâce à l'outil de géolocalisation. Concrètement, l'outil, à la fois simple d'utilisation et réactif, dispose de nombreux filtres afin d'affiner la recherche, et permet un contact direct par courriel ou téléphone : la Mission locale s'engage alors à contacter le candidat dans les 48 heures. « Cette application est aussi le moyen d'aller vers les publics non-inscrits et de les faire venir à nous autrement afin de les aider et les orienter », explique encore la directrice.

Action repérage : la Mission locale en bas de chez vous

Dans la même optique « d'aller vers les jeunes et de les accompagner dans une dynamique de réinsertion », la structure a, en décembre dernier, répondu à un appel à projet, en partenariat avec le CBE Sud 94, Pôle emploi, le club Espoir et les services Jeunesse des villes de Fresnes, Chevilly-Larue, l'Haÿ-les-Roses et Thiais. Objectif : aller à la rencontre des jeunes dans les quartiers, à bord d'un " job



truck", le camion du CBE Sud 94, afin de sensibiliser à un métier, une branche d'activité, une formation...

Pour ce faire, la Mission locale a recruté une personne dédiée, chargée du suivi et de l'animation. « L'idée est d'aller au contact des jeunes des quartiers mais pas seulement, précise encore la directrice. Nous accueillons tout le monde et redirigeons les publics si besoin vers un de nos nombreux partenaires ». Après un premier passage à Chevilly-Larue avec Crit intérim, le " job truck " s'est installé mi-février rue du Dr-Charcot à Fresnes, en partenariat avec la RATP. Le camion fera une sortie par mois dans chacune des quatre villes. ■ H.C.

En bref

63

c'est le poids, en tonnes, de textiles collectés en 2019 dans les dix bornes que compte la ville, et vouées au recyclage.

Enfance Inscriptions à l'école maternelle

Pour les enfants nés en 2017, les inscriptions à l'école maternelle pour l'année scolaire 2020/2021 se dérouleront jusqu'au 30 avril.

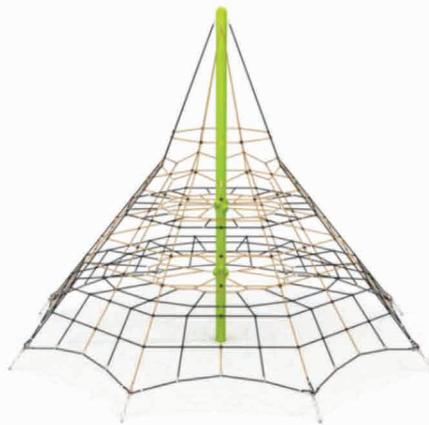
Cette démarche se fait uniquement sur rendez-vous au service Enfance-Enseignement le samedi, le mardi soir et pendant les vacances à la Maison de quartier Aimé-Césaire [1, mail Aimé-Césaire], puis à l'accueil unique dès son ouverture. Vous devez être muni du livret de famille, du carnet de santé avec les vaccinations à jour, d'un justificatif de domicile et éventuellement d'une pièce officielle justifiant la garde de l'enfant.

Plus d'informations : fresnes94.fr

Enseignement Réfèrent départemental de l'Éducation nationale

Le délégué départemental de l'Éducation nationale (DDEN) est au service des enfants et de l'école de la République. Il est nommé officiellement et ses compétences couvrent : la sécurité, la restauration, les bâtiments et le mobilier, les transports, la santé et l'hygiène, les activités périscolaires...

Contact : Michel Garlasain, mgarlasa@club-internet.fr
Plus d'infos : dden-fed.org



Voici les nouveaux jeux qui vont être installés dans le parc André-Villette. Ils ont été choisis avec le Conseil de quartier Centre. DR

Aménagement

BIENTÔT DE NOUVEAUX JEUX AU PARC ANDRÉ-VILLETTE

L'aire de jeux pour enfants du parc public André-Villette va connaître une seconde jeunesse avec le remplacement complet des installations et la réfection du sol.

Au printemps, les enfants qui fréquentent le parc André-Villette auront la bonne surprise de découvrir une toute nouvelle aire de jeux, en lieu et place de l'ancienne. L'actuel espace ludique a été aménagé dans le jardin public en 1995. Si les jeux ont fait l'objet de réfection en 2013, avec notamment le changement de la passerelle et du toboggan, l'ensemble est tout de même vieillissant. La Ville, veillant au bien-être et à l'épanouissement des familles, a souhaité offrir aux enfants et à leurs parents un lieu propice pour s'amuser et se défouler en toute sécurité.

Un projet co-construit avec le Conseil de quartier et le Conseil municipal des enfants

Ce projet est né d'une demande exprimée par le Conseil de quartier Centre. Ses membres ont ainsi été associés au choix des jeux tandis que les élus du Conseil municipal des Enfants ont été consultés pour le choix des coloris du sol (rouge et beige) et des jeux (rouge, jaune, gris). Les travaux ont débuté en février avec le retrait des structures actuelles. Une fois le terrain préparé, les nouveaux modules seront installés et le sol souple coulé. Sauf aléas climatiques, la nouvelle aire de jeux devrait être accessible dans le courant du mois de mars. Dans la lignée des anciennes structures, les enfants pourront s'élancer sur un mur à grimper pour arriver sur un premier toboggan. Un pont de singe fera la jonction avec une seconde plateforme qui mène à un petit toboggan plus petit. Une triple balançoire avec une nacelle de type "nid d'oiseau", qui permet aux enfants de s'asseoir librement, ainsi qu'une pyramide "toile d'araignée", compléteront l'ensemble. Une belle installation pour les jeunes Fresnois ! ■ O.B.



Cadre de vie

DES TOILETTES PUBLIQUES AUTOMATISÉES

Une sanisette a été installée à l'entrée du parc André-Villette.

Le bloc sanitaire de quatre toilettes publiques n'est désormais plus dans le paysage de l'entrée du parc André-Villette côté mairie. Très vétustes et difficiles à nettoyer pour les agents, la Ville a décidé de les remplacer par une cabine automatisée. Autonettoyante et accessible aux

personnes à mobilité réduite, cette sanisette améliorera le confort des promeneurs. Le chantier a débuté en janvier par des travaux de terrassement et de maçonnerie pour préparer le socle de la cabine, qui a été livrée fin février. Les réseaux ont également dû être raccordés. Cette étape a contraint la Ville à fermer la promenade du Sophora pendant les travaux. La Ville envisagera, en fonction de l'expérience de cette première installation, d'étendre ce type d'équipement à d'autres espaces. ■ O.B.

Recyclage

UNE SECONDE VIE POUR VOS APPAREILS ÉLECTRIQUES

Des collectes solidaires régulières vous permettent de recycler vos appareils électriques et électroniques. Prochain rendez-vous le 28 mars !



En 2019, les Fresnois ont déposé 3,7 tonnes d'appareils électriques lors des collectes solidaires. © Ecosystem

Que faire de son frigo, son sèche-cheveux, son grille-pain ou encore son téléphone portable une fois qu'ils ont rendu l'âme après des années de bons et loyaux services ? Les déposer sur le trottoir ? Surtout pas ! Il existe une filière de collecte et de recyclage pour donner une seconde vie à vos appareils électroniques et électroménagers. Ecosystem, un organisme à but non lucratif agréé pour la collecte et le recyclage de ces équipements, organise régulièrement des

collectes solidaires de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) près de chez vous, en partenariat avec la Ville et la RIVED (service public pour la valorisation des déchets).

15 % des appareils réemployés

Vous pouvez y déposer tous les appareils qui se branchent ou fonctionnent à piles, qu'ils soient fonctionnels ou hors d'usage. Ils seront ensuite réparés et remis en vente par une structure de l'économie sociale et solidaire qui

emploie des personnes en insertion (Emmaüs notamment), ou à défaut recyclés par Ecosystem. En moyenne, 81 % des composants des appareils électriques hors d'usage sont valorisés en nouvelles matières et 15 % des équipements collectés sont réemployés. En 2019, 279 Fresnois ont participé aux collectes solidaires et y ont déposé 3,7 tonnes d'anciens équipements électriques. ■ O.B.

Samedi 28 mars de 10 h à 14 h sur le parvis de la bibliothèque.



La Poste

UN NOUVEAU RELAIS COMMERÇANT

Après l'ouverture, fin 2019, d'un relais commerçant chez l'opticien Aquaduc Vision au nord de la ville, La Poste inaugure un nouveau point de contact de proximité dans le sud de Fresnes cette fois, au Carrefour Contact boulevard Pasteur. Depuis fin février, vous pouvez y affranchir votre courrier, y déposer ou retirer vos colis et acheter enveloppes et emballages prêts à envoyer. ■ O.B.

Carrefour Contact, 38 boulevard Pasteur, ouvert du lundi au samedi de 8 h à 21 h et le dimanche de 9 h à 13 h.

Santé

PRÉVENIR PLUTÔT QUE GUÉRIR

À l'occasion de la Semaine nationale de prévention des maladies du rein, du 7 au 14 mars, le centre municipal de santé (CMS) propose un dépistage de l'insuffisance rénale, de l'hypertension artérielle et du diabète. Ces maladies ayant la particularité d'être silencieuses au début, les examens de dépistage simples et peu coûteux peuvent les déceler avant des atteintes plus graves et irréversibles. À cette occasion les infirmières du CMS vous recevront pour un dépistage gratuit le **mercredi 11 mars de 14 h à 17 h.** ■

CMS, 22 rue Henri-Barbusse. Tél. : 01 49 84 57 47.



350

C'est le nombre de personnes qui ont fréquenté la bibliothèque Gabriel-Bourdin le dimanche 2 février. Un record de fréquentation depuis l'ouverture dominicale de la structure culturelle, initiée en octobre dernier.

Service civique Nouvelles missions à la Ligue de l'Enseignement

La Ligue de l'Enseignement du Val-de-Marne propose des nouvelles missions de Service civique. Le Service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, sur une période de 6 à 12 mois, indemnisé 580 euros net par mois. Le dispositif est ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap.

Rens. : 01 43 53 80 38 / 06 84 62 42 57 servicesciviques@ligue94.com



25 janvier

LES SENIORS À LA FÊTE !

Le traditionnel banquet des aînés a rassemblé près de 450 convives au gymnase Pierre-Périquoi fin janvier. Mets raffinés, tablées amicales, tours de magie, ambiance musicale et piste de danse comble... Tous les ingrédients étaient réunis pour passer une belle journée placée sous le signe de la convivialité !



6 février

100 BOUGIES POUR ANDRÉ LARUE

André Larue, résident de l'EHPAD Soleil d'automne, a soufflé ses 100 bougies aux côtés notamment de l'équipe d'animation de la maison de retraite, de la maire Marie Chavanon, et surtout de son épouse, qui fêtera, elle, ses 100 ans, en 2021 !



23 janvier

LA MUSIQUE POUR TOUS !

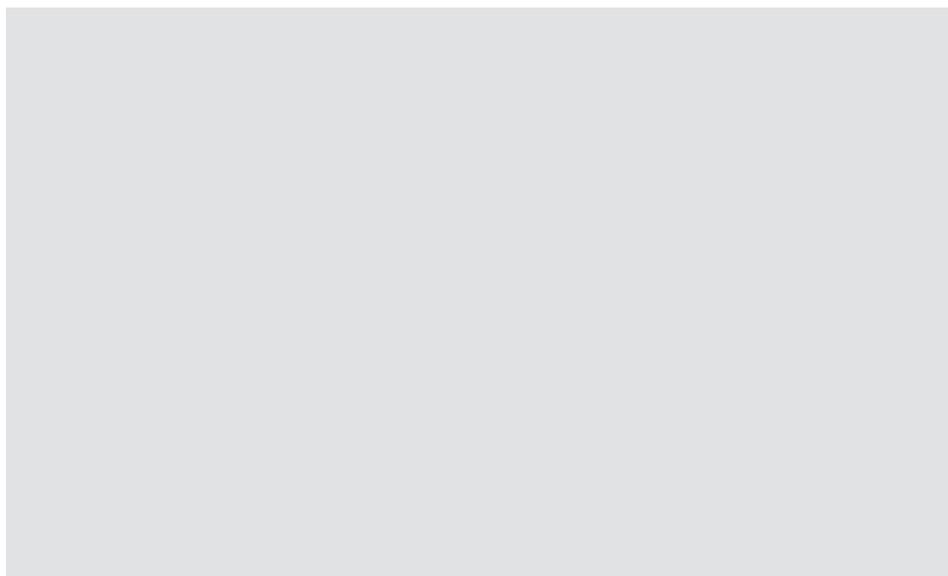
12 élèves de CE2 de l'école Jean-Monnet vont participer durant trois ans au projet de démocratisation culturelle Démon, mené avec la Philharmonie de Paris. Les jeunes musiciens de cette nouvelle saison du dispositif pratiquent le basson et la clarinette tous les mardis et jeudis en fin de journée. Des instruments qu'ils ont officiellement reçus fin janvier.



3 février

LE RENDEZ-VOUS DES ENTREPRENEURS

La seconde édition du forum "Fresnes entreprend avec vous !", organisé à la Grange d'imière en partenariat avec le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre, la CCI 94, la mission locale Bièvre Val-de-Marne et Pôle Emploi, était spécifiquement dédiée aux jeunes créateurs d'entreprise et porteurs de projets. Une cinquantaine de participants ont notamment pu s'essayer à l'art oratoire avec des membres talentueux de l'association Graines d'orateur 93 pour présenter, ou "pitcher", au mieux leur projet. Un atelier qui a débouché sur une "battle de pitchs" entre neuf courageux entrepreneurs. Bravo à Anissa El Mansar qui a su convaincre le jury avec son projet de compléments alimentaires à base de moringa, une plante aux multiples bienfaits. La jeune étudiante en marketing a remporté une formation de cinq jours avec la CCI 94 !



10-21 février

DES VACANCES ACTIVES AVEC LE SERVICE JEUNESSE !

Visite au château de Vincennes (en photo), sorties à la patinoire, au trampoline park, ateliers pâtisserie, shooting photo, réalisation d'un court-métrage, débat... Le service municipal de la Jeunesse avait concocté un programme dédié au 12-25 ans au top pour ces vacances scolaires d'hiver !



15 février

COMME AU PREMIER JOUR

Micheline et Aimé Savard se sont redits "oui" soixante ans après la célébration de leur mariage. En présence de leur famille, de leurs proches, d'élus fresnois, ils ont à nouveau prononcé leurs vœux devant madame la maire dans la salle des mariages. Marie Chavanon a notamment retracé la carrière de journaliste d'Aimé et l'engagement municipal de Micheline en tant que 1^{re} adjointe au maire chargée des Affaires sociales avec Gabriel Bourdin. De bien belles noces de diamant !



MUNICIPALES 2020

Élections, mode d'emploi

Les 15 et 22 mars prochains, les Français sont appelés aux urnes pour élire leurs conseillers municipaux et métropolitains et, indirectement, leur maire. Quels sont les enjeux d'un tel scrutin ? Quelles sont les modalités de ces élections ? Comment et où voter ? Le *Panorama* vous explique tout.

Dossier réalisé par Hélène Cail.

160

agents municipaux
sont mobilisés pour
chaque scrutin

35

conseillers municipaux
dont un conseiller
métropolitain

14 904

inscrits sur les listes
électorales de Fresnes

Deux tours pour élire vos représentants locaux, vos porte-voix des six prochaines années : les dimanches 15 et 22 mars, la balle est dans votre camp ! Règles, coulisses du vote, questionnements de dernière minute,... Le *Panorama* vous donne des éléments de réponse.

Quelques dates-clés du calendrier électoral

Si nous sommes nombreux à avoir retenu sans peine les dates des scrutins des 15 et 22 mars, le calendrier électoral, précis et exigeant, ne se limite pas à celles-ci. Ainsi, par exemple, le dépôt des candidatures est clos depuis le 27 février à 18h précises. La campagne électorale démarre officiellement le lundi 2 mars à minuit, pour se terminer la veille du 1^{er} tour, le 14 mars (à minuit également) : toute diffusion de tracts ou tout message ayant le caractère de propagande électorale sont alors interdits.

La campagne du second tour démarra quant à elle le lundi 16 mars à minuit, tout comme la période de dépôt de candidature qui se terminera le lendemain à 18h. Le 21 mars à minuit, veille du 2nd tour, signera la clôture de la campagne électorale...

Quels sont les enjeux de cette élection ?

Les 15 et 22 mars, vous serez donc appelés à voter pour élire vos représentants, dans la ville et au-delà. En effet, vous ne voterez pas seulement pour élire vos conseillers municipaux et, indirectement votre maire : depuis 2014, les communes de 1 000 habitants et plus élisent le même jour leurs conseillers métropolitains. À Fresnes – qui compte 27 802 habitants au 1^{er} janvier 2020 –, vous voterez donc en même temps et sur le même bulletin pour élire la liste de candidats à l'élection municipale de votre choix, et les conseillers métropolitains (un titulaire et un suppléant) de la Métropole du Grand Paris.

Les pouvoirs de maire sont larges : élu·e de proximité en contact direct avec les habitants, il/elle porte la double casquette d'agent de l'État et de la commune.

En tant qu'exécutif de la commune, il/elle prépare et exécute les décisions du conseil municipal, prépare le budget, lance des marchés publics, contracte des emprunts et représente la Ville devant la Justice. Il/elle est aussi le chef de l'administration communale, en charge des pouvoirs de police. Il/elle reste en outre le garant de l'obligation scolaire et alerte la population en cas de risques de toute nature.

Les pouvoirs du maire sont larges : élu de proximité en contact direct avec les habitants, il porte la double casquette d'agent de l'État et de la commune.

En tant qu'agent de l'État cette fois, il/elle agit sous le contrôle du préfet ou du procureur de la République. Officier d'état civil et de police judiciaire, il/elle prend des arrêtés municipaux, organise les élections, participe aux opérations de recensement, d'élections socioprofessionnelles et délivre certaines autorisations (licences de débit de boissons...). Il/elle célèbre les mariages, enregistre les déclarations de naissance et de décès et tient les registres d'état civil.

Qui peut voter aux élections ?

Pour pouvoir voter, il faut être majeur et de nationalité française ou d'un pays membre de l'Union européenne. Il faut aussi être inscrit sur les listes électorales (vous pouviez le faire jusqu'au 7 février). Chaque jeune majeur est normalement inscrit automatiquement sur les listes, à condition qu'il ait effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans. Enfin, pour voter, il faut jouir de ses droits civiques. ►►

3 questions à



MICHÈLE CHABRÈLE,
RESPONSABLE DU PÔLE
AFFAIRES GÉNÉRALES
ET DU SERVICE ÉLECTIONS

En quoi consiste votre rôle ?

J'organise et supervise tout le déroulement des élections, depuis la mise sous pli jusqu'au scrutin du dimanche. Je suis assistée par mon adjointe et deux agents du service. Nous sommes donc quatre à nous consacrer exclusivement, dès le 24 février jusqu'à la veille du premier tour, à la préparation des élections. La mise sous pli de la propagande électorale se fait une semaine avant le premier tour par 60 agents. Celle du second est réalisée trois jours avant, par 40 personnes.

Côté coulisses, comment cela se passe-t-il le jour J ?

Chaque bureau de vote est encadré par un président (un élu municipal) qui a choisi son vice-président (un électeur fresnois, élu ou non) et au minimum deux assesseurs qui peuvent être désignés par les listes. Quatre agents municipaux sont également présents : un responsable, son adjoint et deux agents dédiés à la table de décharge. J'assure aussi une permanence en mairie, de 7h30 jusqu'aux résultats, en compagnie de la directrice générale adjointe, de l'adjointe du service et d'un agent pour répondre aux questions des différents bureaux. Car il y a toujours des questions !

Comment vivez-vous cette période ?

Les élections municipales, comme les présidentielles, sont toujours des moments de stress et d'émotion, de toutes parts ; l'enjeu est palpable. C'est un travail qui demande une extrême rigueur et nous n'avons pas le droit à l'erreur !

► **Quel est le mode de scrutin ?**

Les conseillers municipaux sont élus pour six ans au suffrage universel direct, selon un mode de scrutin assez complexe : proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête. Les listes doivent comporter au moins autant de noms que de sièges à pourvoir (à Fresnes, il y a 35 sièges à pourvoir ; 37 noms peuvent être proposés), et autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire une femme/un homme ou inversement. Pour faire simple, les électeurs ont le choix entre plusieurs listes qu'ils ne peuvent modifier.

L'élection peut se limiter à un tour, à la condition qu'une des listes recueille, dès le 15 mars au soir, la majorité des suffrages exprimés, soit 50 % des voix plus une ; elle reçoit alors la moitié des sièges à pourvoir. L'autre moitié est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes ayant au moins 5 % des voix.

Peuvent se maintenir au second tour les listes qui ont obtenu au moins 10 % des voix. Les candidats d'une liste ayant obtenu plus de 5 % peuvent, quant à eux, figurer sur une de ces listes : on parle alors de ralliement au second tour. La répartition des sièges se fera alors comme lors du premier tour.

Le/la maire et ses adjoint·e·s seront par la suite élu·e·s par le conseil municipal, soit au suffrage indirect.

Comment voter ?

Vous êtes désormais inscrits sur les listes électorales et êtes en possession de votre

carte d'électeur : votre bureau de vote s'y trouve inscrit. Toutefois, si vous l'avez égarée, point de panique ! En effet, si la carte est vivement recommandée, elle n'est pas obligatoire et la liste des documents acceptés pour accomplir votre devoir de citoyen est longue.

Peuvent justifier de votre identité : carte nationale d'identité ; passeport ; carte d'identité de parlementaire délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ; carte d'identité d' élu local délivrée par le représentant de l'État ; carte vitale ; carte du combattant délivrée par l'Office nationale des anciens combattants et victimes de guerre ; carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion ; carte d'identité de fonctionnaire de l'État ; carte d'identité ou carte de circulation délivrée par les autorités militaires ; permis de conduire sécurisé conforme au format " Union européenne " ; permis de chasser délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ; récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire. Attention, toutes ces pièces doivent être **munies de photo et en cours de validité**, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être périmés depuis moins de cinq ans.

Les ressortissants de l'Union européenne, autres que les Français, peuvent justifier de leur identité avec leur carte nationale d'identité ou passeport, leur titre de sé-

jour, leur carte d'identité d' élu local ou encore un récépissé valant justification d'identité. Toutes ces pièces doivent être en cours de validité.

Si vous êtes empêché ou êtes dans l'impossibilité de vous déplacer le 15 et/ou le 22 mars, le vote par procuration est une solution.

Pour connaître dans lequel des 15 bureaux de vote vous rendre le jour J, rendez-vous dans celui où vous avez voté la dernière fois : si vous n'apparaissiez pas sur la liste consultative, le responsable de bureau appellera la permanence en mairie qui saura alors vous orienter. Vous avez aussi la possibilité de connaître votre bureau de vote grâce à un téléservice en ligne (www.service-public.fr)

Enfin, si vous êtes empêché ou dans l'impossibilité de vous déplacer, le vote par procuration est une solution (*lire les modalités dans l'encadré en bas de page*).

Abstention, vote blanc et vote nul

L'abstention consiste, comme son nom l'indique, à ne pas participer à l'élection. Des bulletins de vote déchirés ou annotés engendreront, eux, un vote nul : ils ne seront pas pris en compte dans les résultats de l'élection. Attention donc, une seule rature ou mention manuscrite sur votre bulletin invalidera votre vote. Enfin, le vote blanc

Voter par procuration

COMMENT ÇA MARCHE ?

Vous êtes absent ou empêché le jour J ? Pas de panique, la procuration est là pour ça.

Vous ne pouvez vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription électorale les jours J ? Vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur (le mandataire), **inscrit dans la même commune** que vous : ce dernier votera en votre nom.

Pour faire établir une procuration – la démarche est **gratuite** –, il suffit de vous rendre **le plus tôt possible** dans un **commissariat de police** ou une brigade de **gendarmerie** de votre choix, au **tribunal** dont dépend votre domicile ou votre lieu de travail. Si l'état de santé ou une infirmité sérieuse empêchent le déplacement, vous pouvez demander à ce qu'une personne habilitée à délivrer une procuration (policier ou gendarme) se déplace à votre domicile pour établir celle-ci. La demande de déplacement doit être faite par écrit

et accompagnée d'un certificat médical ou du justificatif de l'infirmité.

La procuration est établie soit pour un scrutin déterminé (pour les **deux tours de l'élection ou un seul**), soit pour une **durée donnée**, dans la limite d'un an, à compter de sa date d'établissement. Dans ce cas, l'intéressé doit attester sur l'honneur qu'il est de façon durable dans l'impossibilité de se rendre à son bureau de vote.

Un **formulaire Cerfa** (n° 14952-01)



de demande de vote par procuration est disponible en ligne. Pour ceux qui ne disposent pas d'un ordinateur connecté à Internet et d'une imprimante, il est toujours possible de l'obtenir au guichet d'une autorité habilitée.

Plus d'infos : interieur.gouv.fr



Si la carte d'électeur est recommandée pour voter, elle n'est pas obligatoire. Près d'une quinzaine de pièces (lire p.14) sont acceptées et pourront vous donner accès à l'isoloir.

consiste à déposer dans l'urne une enveloppe vide ou contenant un bulletin dépourvu de tout nom de candidat. Depuis la loi du 21 février 2014 qui vise à reconnaître le vote blanc aux élections, les bulletins blancs sont décomptés et annexés au procès-verbal dressé par les responsables des bureaux de vote. Pour autant, ils ne sont pas pris en compte dans le nombre des suffrages exprimés (ensemble des bulletins moins les votes nuls et blancs).

Le jour J

Les dimanches 15 et 22 mars, les quinze bureaux de vote fresnois (lire le détail en colonne ci-contre), ouvriront leurs portes à 8 h, en présence, pour chacun, des président, vice-président, au moins deux assesseurs et quatre agents municipaux (lire aussi l'interview en p.13). Pendant 12 heures, en continu, ils vont permettre aux quelque 14 904 Fresnois inscrits sur les listes électorales d'accomplir leur devoir civique, mais aussi de gérer les procurations, de répondre aux diverses questions en appelant au besoin la permanence électorale installée en mairie, d'attribuer les cartes d'électeur à leur titulaire, d'organiser les tables de scrutateurs pour le dépouillement... À 20 h tapantes, le président de bureau annoncera la fermeture de celui-ci : commence alors le véritable marathon du dépouillement, comptage et report administratif. Un travail minutieux et sous tension. « Après le dépouillement dans chaque bureau de vote, le bureau centralisateur contrôle et vérifie l'ensemble des documents et les résultats sont compilés dans le procès-verbal », détaille Michèle Chabrèle,

responsable du service Élections. Le tout est remis le soir – voire la nuit – à la Préfecture, qui validera le processus électoral de la commune quelques heures plus tard.

Et après

Une fois les résultats connus, le Code général des collectivités territoriales stipule que le premier conseil municipal doit se réunir de plein droit au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche suivant l'élection. Dans le cas où un seul tour est organisé, le conseil se réunira au plus tôt le 20 mars, au plus tard le 22 mars. Dans le cas d'un second tour, le conseil se réunira au plus tôt le 27 mars, au plus tard le 29 mars. Lors de cette première réunion, le conseil municipal élira le ou la maire et ses adjoint·e·s.

Le *Panorama* ne manquera pas de revenir très largement sur ces élections dans son prochain numéro. Pour l'heure, vous voilà désormais quasiment incollables sur le sujet... Aux urnes, citoyens ! ■

Allons plus loin

Parité oblige

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, les listes doivent être composées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance entre un homme et une femme. Au sein du conseil municipal, la parité s'applique aussi à l'élection des adjoints.

OÙ VOTER À FRESNES ?

Quinze bureaux de votes sont répartis dans toute la ville, tous accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ils seront ouverts en continu les 15 et 22 mars, de 8 h à 20 h. Votre bureau de vote est inscrit sur votre carte d'électeur.

1^{er} bureau :

Mairie, nouvel accueil unique, 1 place Pierre-et-Marie-Curie ;

2^e bureau :

Centre de loisirs du parc des Sports, 2, avenue du Parc-des-Sports ;

3^e bureau :

Gymnase Barbara, accès au 20, avenue de la République ;

4^e bureau :

Foyer-restaurant des Anciens, 1-3, rue Émile-Roux ;

5^e bureau :

École maternelle des Blancs-Bouleaux, allée de la Grenouillère ;

6^e bureau :

École maternelle Les Tulipes, rue des Fournières ;

7^e bureau :

École élémentaire des Frères-Lumière, rue des Fournières ;

8^e bureau :

Salle polyvalente des Marguerites, 75, avenue de la Paix ;

9^e et 10^e bureaux :

Centre de loisirs des Marguerites, 75, avenue de la Paix ;

11^e bureau :

Ferme de Cottinville, 41, rue Maurice-Ténine ;

12^e bureau :

École maternelle des Coquelicots, 14-16, mail Stéphane-Hessel ;

13^e bureau :

École élémentaire Robert-Doisneau, allée du Puits ;

14^e bureau :

École maternelle des Capucines, 3bis, rue Auguste-Daix ;

15^e bureau :

Centre Henri-Thellier, 18 rue Auguste-Daix.

Vous ne pouvez vous déplacer les dimanches 15 et/ou 22 mars pour aller voter ?

La Ville met une navette à disposition, sur réservation :
Carole Bigand au **01 78 68 25 75**



Les ruches de Fresnes

À la rencontre des butineuses fresnoises

Maillons essentiels de la biodiversité, les abeilles sont aujourd'hui en danger dans les zones rurales. Grâce à des apiculteurs passionnés, l'apiculture urbaine se développe et elles trouvent désormais refuge dans nos villes, dont Fresnes qui entend participer à la préservation de ces précieux insectes.

- De 20 000 à 40 000 abeilles par ruche l'hiver.
- Jusqu'à 80 000 abeilles par ruche au printemps.
- De 15 à 60 kg de miel récolté par ruche.
- 45 jours : durée de vie d'une abeille.
- 5 ans : durée de vie d'une reine.
- Une reine pond 3 000 œufs par jour.
- Tous les ans, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre, l'apiculteur doit déclarer ses ruches au ministère de l'Agriculture.
- 2 ans : c'est le délai de conservation d'un miel selon la législation en vigueur.

L'APICULTURE EN QUELQUES CHIFFRES

Après avoir hiverné –et non hiberné– depuis l'automne, serrées les unes contre les autres pour se tenir chaud, vivant sur leurs réserves de miel et de pollen, les butineuses sortent aux premières lueurs du printemps pour reconstituer les stocks. L'activité de la ruche reprend dès les premières hausses de températures, signal du réveil de la nature. Il se pourrait même qu'une souveraine en devenir emmène une partie du cheptel pour créer un nouvel essaim (on dit qu'elle essaime). Les curieux pourront alors les observer virevolter entre l'entrée de leur antre et les espaces verts fresnois, les abeilles pouvant butiner jusqu'à trois kilomètres à la ronde.

Des ruchers dans l'espace urbain

Cette précieuse vie apicole n'est pas l'apanage des campagnes, loin de là. L'usage intensif des pesticides et le développement des monocultures y menacent même leur existence. C'est pour préserver cette espèce essentielle dans le processus de pollinisation que les ruchers se développent dans nos espaces urbains depuis une dizaine d'années. La Ville de Fresnes a vite saisi l'opportunité d'en accueillir sur son territoire, dont les espaces verts ne sont plus traités chimiquement depuis 2012, condition

sine qua non à la survie des abeilles. L'aventure des butineuses fresnoises débute par une rencontre fortuite entre Benjamin Vidali, apiculteur amateur de Choisy-le-Roi (*lire colonne p.17*), et une agente de la bibliothèque Gabriel-Bourdin qui l'appelle pour faire enlever un essaim chez elle*. L'emplacement du toit-terrasse de l'équipement culturel lui semble vite idéal pour y installer des ruches.

« Nous voulions contribuer à notre échelle à la préservation des abeilles et de la biodiversité. »

À plus de 10 mètres des habitations et inaccessible au public, comme édicté par l'arrêté préfectoral *ad hoc*, la terrasse peut accueillir ses nouvelles locataires. Pour l'occasion, l'espace a été végétalisé par le service municipal des Espaces verts, avec notamment du thym à la demande de l'apiculteur. «*Au début, on nous a pris pour des fous, sourit Sony Beaufils, directeur de la bibliothèque. Cela a été difficile, mais on n'a pas lâché. Nous voulions contribuer à notre échelle à la préservation des abeilles et de la biodiversité.*» Une convention de mise à disposition du domaine public est finalement signée fin février 2016 entre la Ville et l'apicul-



1 Les ruches de la bibliothèque ont été décorées par les enfants des crèches. Situées au-dessus de l'entrée de la structure, elles sont visibles de tous mais inaccessibles au public.



2 En haut : Benjamin Vidali au rucher du parc des Aulnes. En bas : une visite du rucher de la bibliothèque en mai 2019 lors de la Fête de la nature.



3 Mathieu Pinault, apiculteur amateur fresnois, admire le travail de ses abeilles sur un cadre bien fourni.
4 5 En haut : Mathieu Pinault devant ses trois ruches. En bas : ses filles participent à l'extraction du miel. Miel médaillé d'or en 2019 !



BENJAMIN VIDALI
APICULTEUR AMATEUR

Enfant, au Maroc, j'adorais aller voir les ruches en terre cuite de mon grand-père. J'ai installé mes premières ruches au fond de mon jardin, à Choisy-le-Roi, en 2002. À la retraite depuis trois ans, j'ai désormais une quarantaine de colonies dans le Val-de-Marne. À Fresnes, j'en ai à la bibliothèque et sur un autre terrain dans le nord de Fresnes. Pour moi, c'est une activité de loisir, je ne récolte pas tout le miel, je leur en laisse avec le pollen pour la période d'hivernage. L'apiculture c'est facile, les abeilles n'ont pas besoin de l'homme pour vivre. Il faut juste surveiller qu'elles aient suffisamment de réserves pour l'hiver, poser des hausses au printemps où la colonie peut atteindre jusqu'à 80 000 membres, et les traiter contre le parasite Varroa. Ces dernières années, nous sommes démunis face au frelon asiatique qui est devenu le fléau des abeilles.

teur, et trois premières ruches sont installées – il y en a sept aujourd'hui. En mai de la même année, Icade, le gestionnaire du parc commercial de la Cerisaie, pose également trois essaims sur le toit d'un de ses bâtiments. Puis, vient rapidement l'idée, soutenue par la Ville, de créer un rucher au parc des Aulnes, dans un coin reculé et clôturé à cet effet. Quatre ruches entretenues par un sapeur-pompier travaillant à Rungis y ont trouvé demeure et un projet d'extension de cet espace est actuellement en réflexion.

Le miel et l'engagement fresnois primés

Des particuliers se lancent également dans l'aventure de l'apiculture, à l'image du Fresnois Mathieu Pinault, qui a créé, il y a deux ans, son rucher au fond de son jardin, rue de Verdun. Avec trois ruches, cet ingénieur-chercheur au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), fasciné par les abeilles depuis l'enfance, a vite récolté le fruit de sa passion. En 2019, ses abeilles produisent 110 kilos de miel ! Un précieux nectar qu'il a soumis au jugement de professionnels en participant aux 20^e concours des miels d'Île-de-France et 4^e concours des miels de la Métropole du Grand Paris, organisés conjointement par la Société centrale d'apiculture. Fin 2019, son miel liquide d'été à la couleur dorée chatoyante et aux saveurs florales remporte la médaille d'or dans sa catégorie ! « C'est grâce aux Fresnois qui fleurissent bien leur jardin et balcon, avec notamment des plantes mellifères (qui produisent un nectar et un pollen de qualité pour être transformés en miel, NDLR) et à la Ville qui n'utilise plus de produit phytosanitaire », justifie humblement l'apiculteur amateur. Son miel "de mes z@beilles" a déjà trouvé preneur puisqu'il est en vente sur les étals de l'épicerie fine Le Comptoir d'Ernest, rue Auguste-Mounié, à Antony. Le miel récolté à Fresnes par Benjamin Vidali a égale-

ment été primé en 2018 et 2019 à l'occasion du concours Villes de miel, organisé par l'Association des Éco Maires, en partenariat avec l'Unaf (Union nationale de l'apiculture française). Tandis que la Ville a reçu le label "Territoire engagé pour la nature" attribué en 2019 pour trois ans par le ministère de la Transition écologique et solidaire, elle compte aussi, en 2020, présenter sa candidature au label APiCité®, décerné par l'Unaf pour valoriser les collectivités qui s'engagent en faveur de la sauvegarde des pollinisateurs.

Une passion à partager

« L'intérêt des ruches en ville est aussi de sensibiliser le grand public à l'importance des abeilles. C'est une passion à partager avec le plus grand nombre », souhaite Benjamin Vidali, intarissable quand il parle de ses "dames". Pot de miel fresnois offert lors de la journée des nouveaux arrivants, participation aux marchés paysans et de Noël, visite du rucher de la bibliothèque lors de la Fête de la nature, conférence à l'occasion de la Semaine bleue ou du mois de l'Économie sociale et solidaire, projet d'exposition itinérante, animations avec les centres de loisirs... L'apiculteur, en lien étroit avec la Ville et la bibliothèque, a à cœur de faire vivre son activité. Référent local du Groupement de Défense des abeilles du Val-de-Marne Seine (GDSA 94-75) et cueilleur d'essaim*, il propose de former et de soutenir logistiquement les Fresnois qui souhaiteraient s'initier à l'apiculture, notamment dans le cadre de l'extension du rucher du parc des Aulnes. Car, si les abeilles demandent peu de soins – elles sont autonomes et n'aiment pas être dérangées –, il y a tout de même des préceptes réglementaires et sanitaires à respecter. ■ OLIVIA BAZENET

* Benjamin Vidali récupère gratuitement les essaims d'abeilles chez les particuliers : 06 28 13 24 70.

Contact Mathieu Pinault : lemieldemesabeilles@gmail.com

11^e édition de Fresne(s)Zik

LES ARTS URBAINS EN SCÈNE

Plusieurs temps forts marqueront la 11^e édition du festival de cultures urbaines Fresne(s)Zik, du 3 au 5 avril prochain, dont l'objectif est de faire connaître plus largement les arts urbains.



Ci-dessus,
Un stage
de "Galaxy
painting", un
style de graff,
sera animé
par le graffeur
Evince V
à la MJC. DR

Ci-dessous,
L'affiche de la
11^e édition de
Fresne(s)Zik.

Hip-hop, graff, danse, de nombreux artistes locaux font rayonner la ville et le Val-de-Marne à travers leur discipline. Cette année encore, Fresnes les invite à faire le show. Du 3 au 5 avril, la MJC Louise-Michel et la Grange dîmière accueilleront des spectacles et ateliers dédiés aux arts urbains, pour découvrir et ressentir toute leur énergie. « *Chaque événement sera un temps fort à part entière* », souligne Mehdi Belkaïd, coordinateur de l'événement pour la MJC. En effet, la programmation promet de belles surprises et beaucoup de nouveautés, à commencer par une représentation de Zahrbat du danseur et chorégraphe de hip-hop Brahim Bouchelaghem, le vendredi 3 avril à la Grange dîmière.

Le lendemain, alerte à la bombe, avec le graffeur Evince V qui animera un stage de graff sur toile. L'occasion de s'initier auprès d'un passionné à l'art du "Galaxy painting", un style de graff qui mettra sans aucun doute des étoiles plein les yeux. « *Nous souhaitons ouvrir un peu l'horizon artistique et mettre des artistes en devenir sur le devant de la scène. C'est un défi pour certains, ajoute Mehdi*

Belkaïd. *Ce sera chose faite le samedi soir, à l'occasion d'un concert à la MJC. Pour explorer davantage le son urbain, nous ne nous sommes pas arrêtés au rap et nous avons invité deux chanteurs.* » La pop urbaine d'Alon et le hip-hop coloré de Sonny Bram's enflammeront ainsi la scène dès 20h30, aux côtés des textes cash de Karter P et du flow du rappeur fresnois Django LVR.

12 groupes de danseurs s'affronteront

Les danseurs prendront leurs quartiers le dimanche soir, à l'occasion d'un concours chorégraphique qui s'annonce survolté ! Douze groupes s'affronteront devant un jury professionnel pour tenter de remporter le cash prize. « *Tous les styles sont admis et ce sera un vrai spectacle.* »

Le niveau sera en effet à la hauteur du show ! À l'issue du concours, la salle se transformera en *dancefloor* pour clore cette édition frénétique. ■ L.D.

• **Vendredi 3 avril**, à 20 h 30, à la Grange dîmière : Zahrbat par Brahim Bouchelaghem. 4,50 € / 7 € / 9 €

• **Samedi 4 avril**, de 14 h à 18 h, à la MJC Louise-Michel : stage de Galaxy painting graff. Places limitées, sur inscription. 10 €.

à 20 h 30, à la MJC : concert (Alon, Karter P, Django LVR, Sonny Bram's). 5 € (prévente) / 7 € (sur place).

• **Dimanche 5 avril**, à 20 h 30 à la MJC : concours et show chorégraphique. 7 € (prévente) / 10 € (sur place). Dancefloor de 22 h 30 à 00 h 30 avec DJ Manu.





© Olivier Rust

Chanson **LIOR : UNE CHANTEUSE TOUT EN FINESSE**

Tête d'affiche de cette saison culturelle, la chanteuse israélienne Lior vous invite à découvrir son univers inclassable, à la fois sensible et poétique. Rendez-vous le 14 mars à la Grange d'imièrè !

L'allure lunaire, androgyne et gracile, Lior (la lumière en hébreu) parcourt depuis cinq ans les quatre coins du monde avec dans ses bagages d'étranges instruments. Ukulélé, Hang, sacs plastiques, harmonica, jouets, genoux percussifs se répondent dans une véritable performance scénique. Portée par un regard curieux et sensible sur le monde, Lior

Shoov entremêle ses influences (clown, danse, musique, chant) pour dévoiler un univers unique et bouleversant d'humanité, à mille lieues d'un concert calibré. Seule sur scène, elle remplit l'espace d'une présence organique puissante. En connivence avec le public, elle cherche ce moment fragile et lumineux lorsque la grâce de l'instant surgit de son univers étrange gorgé d'humour, de tendresse et de poésie voyageuse. En première partie, l'artiste suédoise Eskelina interprétera avec force et conviction quelques titres de son dernier album *La verticale*. ■

Lior + Eskelina, samedi 14 mars à 20 h 30 à la Grange d'imièrè. Dès 12 ans. 18 €/14 €/9 €

Exposition **ALLONS VOIR SI LA CHOSE...**

La nouvelle exposition de l'Espace d'art Chaillioux, *Choses dites*, prendra place dès le 14 mars.

Cette exposition aurait pu s'appeler *Leçons de choses*... Pourtant, pour ne pas « trahir son esprit », l'Espace d'art Chaillioux lui a préféré *Choses dites*. En effet, ici, point question d'analyser, de l'extérieur ou de l'intérieur objets ou choses pour en gagner une meilleure compréhension, comme on

le faisait autrefois à l'école, lors des "leçons de choses" – principe éducatif théorisé à la fin du XIX^e siècle. Il est plutôt question de s'intéresser à ce que les choses ont à nous dire, à nous, observateurs, par l'intermédiaire des six plasticiens qui s'en emparent.

Ainsi, **Claude Briand-Picard** utilise les matériaux les plus divers en lieu et place des tubes de couleurs du peintre qu'il revendique être. **Alphonsine David** construit un univers de formes faisant souvent référence au corps humain, en agrafant des blisters de médicaments ou des feuilles de papier d'aluminium...

Danaé Monseigny pose sans cesse la question des rapports complexes de l'humain à l'objet. **Baptiste Roux** propose des compositions colorées réalisées à partir de matériaux et d'objets divers du quotidien. **Sylvie Ruaulx** revitalise des rebuts et des chutes de processus industriels. Enfin, **Ghislaine Vappereau** aplatit des objets mobiliers pour bouleverser notre perception de la perspective et de l'espace... À découvrir. ■

Choses dites, du sam. 14/03 au jeu. 30/04 Vernissage sam. 14/03 à 15 h. Entrée libre. 7 rue Louise-Bourgeois, contact@art-fresnes94.fr / 06 89 91 47 00.

Conférence à l'école d'art(s) **L'INTRUSION DE L'ANIMAL DANS LE MUSÉE**

Dans le cadre de son cycle de conférences, l'école d'art(s) propose un rendez-vous sur le thème "L'intrusion de l'animal dans le musée et les collections publiques" par Alexandra Faure. Depuis quelques années déjà, l'animal a fait son entrée dans les galeries d'art et les musées, vivant ou flottant dans le formol. Cette "intrusion" repousse les limites de l'acceptable en art et pose des questions d'éthique à l'égard de la protection des animaux.

Mercredi 11 mars à 19 h à l'école d'art(s)

Spectacle-cabaret **UN CABARET CLANDESTIN**

Les associations fresnoises Acte Pi et 7 de table ont concocté un spectacle-cabaret (musique, danse, numéros, performances...) inédit. Le pitch : des soirées appelées "cabarets" sont organisées clandestinement dans une France gouvernée par un président totalitaire...

Samedi 14 mars à 12 h et 19 h à la MJC Louise-Michel

Rencontres artistiques

L'ART DANS L'ESPACE URBAIN



© Cie KMK

Du 31 mars au 2 avril, KMK, compagnie implantée à Fresnes au sein du collectif 6Mètre, rue Albert-Roport, vous propose d'explorer la ville avec elle lors de Promenades Causeries. Mardi, mercredi et jeudi à 17 et 19 h, et aussi mercredi à 15 h (durée 1 h 30. Sur inscription). Vous pourrez également découvrir leurs palissades du lundi au vendredi, dans la cour de la Ferme de Cottinville. Accueil et rencontre dès 30 min avant chaque promenade. Et le vendredi 3 avril, de 16 h 30 à 19 h 30, prenez part à un temps d'échanges autour de l'implication des artistes dans les espaces urbains en présence d'invités complices.

Infos et réservations au 06 10 07 10 79 et production@cie-kmk.org

LIOR SHOOV

Création 2020

samedi
14 MARS
20h30

chanson
dès 12 ans

Durée : 2h
Tarifs : 18 / 14 / 9 €
Billetterie : 01 49 84 56 91
Grange d'îmière - Théâtre de Fresnes
Ferme de Cottinville, 41 rue Maurice Ténine - 94260 Fresnes

grange
d'îmière

Théâtre
de Fresnes

19
20



AASF football

UN CLUB QUI BOUGE

Fort d'un dynamisme indéfectible, le club a récemment créé sa première section féminine. Il s'est aussi rendu à Lisbonne, pour rencontrer l'une des meilleures équipes d'Europe...

Elle était attendue, espérée depuis un moment déjà... La première section féminine a vu le jour en septembre dernier au sein de l'école de football ! Portées par les éducatrices Ariane, Sophie, Maïmouna et Andréa, les U11F (*en photo*) se sont engagées en critérium dès le mois d'octobre, et elles demeurent à ce jour invaincues ! Elles ont notamment remporté leur premier tournoi, organisé le 8 février par le club de Morangis/Chilly-Mazarin... Un franc succès donc, pour nos Fresnoises et pour le club qui « *cherche à développer le football féminin au sein de la ville de Fresnes* », précise la responsable, Ariane Micallef.

Autre satisfaction, et non des moindres, les U9, U10, U11 et U12 se sont déplacés

à Lisbonne du 31 janvier au 3 février. Nos jeunes Fresnois y ont affronté le Sporting Portugal et le Benfica Lisbonne, une des plus grandes écoles de football d'Europe. Le déplacement a été rendu possible grâce à l'éducateur Rui – qui a facilité les relations avec les clubs professionnels –, et à l'investissement des éducateurs et des parents. « *Nos joueurs ont porté les couleurs de l'AASF Fresnes et ont développé un football de qualité, gardant de beaux souvenirs de ce superbe déplacement* », confie Mhamed Kabli, vice-président du club. De bien belles réjouissances qui en disent long sur la motivation de l'AASF football ! ■ H.C.

asfresnesfoot@piff.fr
Facebook : AAS Fresnes École de foot

AASF rugby

AU SOMMET !

Le 2 février, des U10 et U12 du club ont foulé la pelouse du stade de France, à l'occasion du tournoi des Six Nations.

Dimanche 2 février, 19 joueurs U10 et U12 de l'AASF Fresnes rugby ont accompagné les joueurs de l'équipe de France pour leur entrée, face à l'Angleterre, dans le cadre du Tournoi des Six Nations. Ce droit d'entrée si particulier a été possible après que l'AASF rugby a remporté le concours de la meilleure vidéo de présentation de club, lancé par la Fédération Française de rugby. Une vidéo réalisée par le père d'un jeune joueur. « *Nous sommes très fiers d'eux et nous sommes sûrs qu'ils en garderont plein de souvenirs !* », s'enjoue Christophe Uldry, président du club. Une soirée d'autant plus inoubliable que, ce soir-là, le XV de France a battu ses adversaires (24-17) ! ■ H.C.



© J. Poupart / Orange

En bref



AASF judo

ÇA SLAM ?

La section judo de l'AAS Fresnes organise son tournoi annuel, le Petit slam, le dimanche 8 mars. Plusieurs rendez-vous :
> animation pour les Éveil Judo à 9 h 30 ;
> tournoi pour les pré-poussins à 10 h 30 ;
> tournoi en équipe pour les Poussins à 13 h 30.

Gymnase Charcot. Informations : 06 25 98 25 79

Triathlon

26^E ÉDITION !

La 26^e édition du Triathlon de Fresnes se déroulera le dimanche 29 mars, toujours sous le signe de la convivialité. Débutant ou habitué, ce rendez-vous devenu incontournable, organisé par l'AASF Triathlon, est ouvert à tous ! Nouveauté cette année, le parcours "course à pied" change : la montée vers le parc André-Vilette est remplacée par deux tours dans le parc des Aulnes. Un parcours plus plat, toujours de 3 km, sans traversée du circuit vélo. Dans le cadre de la valorisation de la pratique féminine, un départ avec des vagues spécifiques sera donné pour les concurrentes de toutes catégories, avant le départ des concurrents masculins et relais. Une référente féminine sera sur le site afin d'aider, de renseigner, d'orienter les concurrentes. Depuis plusieurs années, l'épreuve est labellisée "Triathlon durable".

Retrouvez toutes les informations et modalités d'inscription sur fresnestriathlon.com

AASF basket

RENDEZ-VOUS

L'AAS Fresnes basket-ball vous donne rendez-vous pour ses prochains matchs seniors :

Dim. 1^{er} mars, SM contre Boissy ;
Sam. 7/03 à 17 h 30, U20M contre BC Joinville. À 20 h 30, SM1 contre Le Mee.
Dim. 15/03, 15 h 30 : SM2 contre Chevilly-Larue ;
Sam. 28/03, 17 h 30, U20M contre Nogent-sur-Marne. À 20 h 30, SM1 contre Genevilliers.
Sam. 4/04 à 20 h 30, SM1 contre Bonneuil.

Gymnase Périgot, Chemin de la Tour aux Chartiers
Facebook : FresnesBasket



À la bibliothèque LE MOIS DU POLAR

Au programme, deux beaux rendez-vous : un escape game vous fera enfilez votre costume de détective sur les traces d'un mystérieux homme masqué... Et la conférence de Sébastien Aguilar, chef de service de police technique et scientifique. À faire !

Bibliothèque Gabriel-Bourdin
Du 7 au 21 mars, tout public.
Sam. 7/03, 17 h, escape game
sur réservation au 01 78 68 27 10.
Sam. 21/03, 17 h, conférence.



Au conservatoire COURANT D'EST

Dans le cadre du Printemps des conservatoires, le conservatoire Jean-Jacques Werner accueille *Les enfants de Bayadé*, un conte venu d'Europe de l'Est avec des œuvres de Frédéric Chopin, Sergueï Rachmaninov ou encore Leos Janacek.

En partenariat avec la bibliothèque Gabriel-Bourdin. Coordination Catherine Pallaro. À partir de 8 ans.
Ven. 13/03, 19 h 30, auditorium du conservatoire J.-J. Werner.



À l'église Saint-Éloi PETIT NOUVEAU

Toujours à l'occasion du Printemps des conservatoires, l'Art de la Fugue programme un concert d'inauguration du nouveau clavicorde Émile Jobin. Avec Anne-Marie Blondel à l'orgue et au clavicorde.

Dim. 15/03, 17 h, église Saint-Éloi.
Libre participation.



À la Grange dîmière COUP D'AMOUR

Dans le cadre du temps fort "Parol kréol", la Grange dîmière reçoit à nouveau Bonbon Vodou, duo de chansons métissées. Au programme : amour, amour, amour... et culture réunionnaise ! Une belle promesse d'évasion en perspective.

Ven. 27/03, 20 h 30, Grange dîmière.
Chanson dès 12 ans. 14/9/7 €.

Sélection

Pour découvrir tout l'agenda du mois de mars 2020, rendez-vous sur le site fresnes94.fr

Jusqu'au 29 mars

Exposition

Fenêtres sur jardins et La Nature amoureuse
Écomusée, grande et petite salle d'exposition.

SEMAINE DU 2 AU 8 MARS

Mercredi 4 mars

Seniors

Art floral
Par le club Soleil d'Automne, foyer Émile-Roux, 14 h 30.

Jeu 5 mars

Atelier créatif

Tesselations (adultes)
Technique d'origami.
Bibliothèque Gabriel-Bourdin, 19 h-21 h.

Samedi 7 mars

Enfance/Jeunesse

Atelier Scratch
À la découverte du code, niveau intermédiaire, rendez-vous mensuel. 7-12 ans.

Bib. Gabriel-Bourdin,
14 h 30-16 h 30.

Escape game

Enquête à la bibliothèque
Dans le cadre du Mois du polar (*lire focus ci-dessus*).
Tout public à p. de 8 ans.
Bib. Gabriel-Bourdin, 17 h.

Théâtre

Match d'impro
Par la compagnie Les Gibbons Masqués.
Espace détente, MJC Louise-Michel, 20 h 30.

Dimanche 8 mars

Seniors

Repas dansant
Sur le thème de la brasserie parisienne.
Par le club Soleil d'Automne, Foyer Émile-Roux, 12 h 30.

Théâtre

Les Secrets d'un gainage efficace
Dans le cadre de la Journée internationale pour les droits des femmes (*lire aussi p. 6*).
Grange dîmière, 17 h.

Concert

Chorale de La Mère Folie
Salle de spectacle de la MJC Louise-Michel, 17 h.

SEMAINE DU 9 AU 15 MARS

Du 10 mars au 5 mai

Stage

Leçon de Choses
Planches naturalistes.
Stage de 7 séances les mardis.
École d'art(s), 18 h-21 h.

Mercredi 11 mars

Seniors

Loto
Par le club Soleil d'Automne, Foyer Émile-Roux, 14 h 30.

Conférence

L'intrusion de l'animal dans le musée et les collections publiques
Lire p. 19. École d'art(s), 19 h.

Pour les activités proposées à la bibliothèque : réservations à l'accueil de la bibliothèque ou par téléphone au 01 78 68 27 10, la semaine qui précède l'activité.

Jeu 12 mars

Seniors

Le temple de l'oratoire du Louvre et ses parages
Avec Vincent Delaveau.
Par le club de l'Amitié.
Départ au 12 avenue de la République, 13 h 30.

Vendredi 13 mars

Concert conté

Les enfants de Bayadé
Lire le focus ci-dessus.
Auditorium du conservatoire Jean-Jacques Werner, 19 h 30.

Samedi 14 mars

Permanences

Aide et conseils juridiques
Un samedi sur deux.
Bibliothèque Gabriel-Bourdin, 10 h-12 h.

Enfance/Jeunesse

Les Histoires du samedi
Pour les 3-6 ans.
Bib. Gabriel-Bourdin, 10 h 30.

Danse

Stage de danse classique
Stage animé par Anaïs Ma-

ryssaël pour les personnes dès 15 ans niveau intermédiaire/avancé. Participation 25 € + adhésion pour les non adhérents. Inscriptions jusqu'au 7 mars.
MJC Louise-Michel, 16 h-18 h

Spectacle

Cabaret clandestin
Par les associations Acte Pi et 7 de table (*lire p. 19*).
MJC, 12 h et 19 h.

Conte

Couleur Conte
Par l'association en Faim de contes. Dès 6 ans.
Centre Henri-Thellier, 17 h.

Chanson

Lior Shoov
Lire l'article p. 19.
Grange dîmière, 20 h 30.

Dimanche 15 mars

Citoyenneté

Élections municipales
Lire le dossier pp. 12-15.

PROGRAMME CINÉMA MJC



Les petits contes de la nuit

6 courts-métrages français, à p. de 3 ans. Sortie : 4 mars 2020, 40 min.

Une histoire, un câlin, un bon lit, il en faut peu pour bien dormir ! Six contes-doudous pour aborder avec les tout-petits l'univers du sommeil et de la nuit.

Du 8 au 14 avril

Mer. 8 : 10h et 16h30
Jeu. 9 : 10h et 16h30
Ven. 10 : 10h et 16h30
Sam. 11 : 17h30
Dim. 12 : 17h30
Lun. 13 : 17h30
Mar.14 : 10h et 16h30



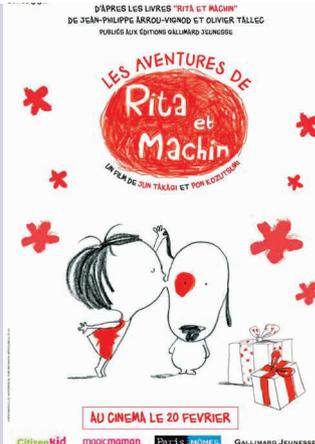
En avant

Film d'animation (fantastique) de Dan Scanlon, à p. de 6 ans. Sortie : 4 mars 2020, 1h42.

Dans la banlieue d'un univers imaginaire, deux frères elfes se lancent dans une quête extraordinaire pour découvrir s'il reste encore un peu de magie dans le monde.

Du 8 au 14 avril

Mer. 8 : 14h
Jeu. 9 : 14h
Ven. 10 : 14h
Sam. 11 : 15h
Dim. 12 : 15h
Lun. 13 : 15h
Mar.14 : 14h



Les nouvelles aventures de Rita et Machin

Film d'animation de Pon Kozutsumi, Jun Takagi, à p. de 3 ans. sortie 2020, 48 min.

Après *Les Aventures de Rita & Machin*, découvrez le nouveau programme de dix courts-métrages qui suit les aventures de ce drôle de duo : une petite fille énergique et son chien farceur !

Du 15 au 19 avril

Mer. 15 : 10h et 16h30
Jeu. 16 : 10h et 16h30
Ven. 17 : 10h et 16h30
Sam. 18 : 17h30
Dim. 19 : 17h30



SamSam

Film d'animation de Tanguy De Kermel, à p. de 6 ans. sortie 5 fev. 2020, 1h20.

SamSam, le plus petit des grands héros, n'a toujours pas découvert son premier super pouvoir, alors qu'à la maison et à l'école, tout le monde en a un ! Devant l'inquiétude de ses parents et les moqueries de ses camarades, il part à la recherche de ce pouvoir caché.

Du 15 au 19 avril

Mer. 15 : 14h
Jeu. 16 : 14h
Ven. 17 : 14h
Sam. 18 : 15h
Dim. 19 : 15h

Tarifs 3,80€ / 4€ / 5,50€ / 6,80€. MJC Louise-Michel, 2 avenue du Parc-des-Sports. 01 46 68 71 62 / mjcfresnes.org
 Retrouvez également le détail des séances cinéma sur fresnes94.fr/que-faire-a-fresnes/cinema

SEMAINE DU 16 AU 22 MARS

Mardi 17 mars

Contes

Les Mardis du Conte
 À 19h30, scène ouverte ;
 à 20h30, Monstres, avec
 Françoise Sigoillot et Maryse
 Kuntzig.
 Espace détente de la MJC,
 19h30 (entrée libre).

Mercredi 18 mars

Seniors

Le musée de la gendarmerie
 Avec Pierre Alain Mallet,
 guide conférencier.
 Par le club de l'Amitié.
 Départ au 12 avenue
 de la République, 12h45.
Art floral
 Par le club Soleil d'Automne,
 foyer Émile-Roux, 14h30.

Spectacle

Les Trésors du monde
 Par la compagnie des Bacs
 à sable.
 MJC Louise-Michel, 15h.

Jeudi 19 mars

Conférence

L'intégration de la biodiversité
 dans l'architecture
 Par Aurélien Huguet, écologue
 et Pierre Aioutz, architecte.
 Centre de documentation
 de l'écomusée, 15h.

Samedi 21 mars

Conférence

La police scientifique
 Par Sébastien Aguilar. Dans
 le cadre du Mois du polar (lire
 le focus en haut de p. 22)
 Bib. Gabriel-Bourdin, 17h.

Tremplin musical

Trempl'Urbain 94
 Tremplin à destination des
 artistes et groupes de mu-
 siques actuelles amateur du
 Val-de-Marne. 2^e édition.
 Espace détente de la MJC,
 20h30.

Dimanche 22 mars

Citoyenneté

Élections municipales
 2^e tour. Lire pp. 12-15.

SEMAINE DU 23 AU 29 MARS

Mercredi 25 mars

Enfance/Jeunesse
 Les Histoires du mercredi
 Histoire 0-3 ans/3-6ans.
 Bib. Gabriel-Bourdin, 10h30.

Atelier des sens

Le goût
 Spécial familles. Sur inscription.
 Grande salle d'exposition
 de l'écomusée, 10h30.

Jeudi 26 mars

Seniors

Ballade au cœur de Paris
 Entre la Place de l'Île de Sein
 et le Luxembourg.
 Par le club de l'Amitié.
 Départ au 12 av. de la Répu-
 blique, 13h30.

27 et 28 mars

Exposition-vente

Marché des talents
 Par les adhérents de la MJC.
 Hall d'entrée de l'espace dé-
 tente de la MJC, 17h-20h.

Vendredi 27 mars

Chanson

Bonbon Vodou
 Lire le focus page 22.
 Grange dîmière, 20h30.

Samedi 28 mars

Atelier participatif

Gestion des conflits :
 "Ni hérission, ni paillasson"
 Avec Christine Godard et
 Joanna Saba, coachs profes-
 sionnelles. Sur inscription :
 06 70 01 45 57 / 06 82 56 69 13,
 35 € (petit déj. compris).
 Hôtel Ibis Budget, 9h-12h.

Enfance/Jeunesse

Les Histoires du samedi
 Pour les 0-3 et 3-6 ans.
 Bib. Gabriel-Bourdin, 10h30.

Seniors

Visite du Conseil d'État
 Par le club de l'Amitié.
 Départ au 12 avenue
 de la République, 13h.

Théâtre-récit

Maloya
 Dans le cadre de "Parol Kreol".
 Grange dîmière, 20h30.

DU 30 MARS AU 5 AVRIL

Vendredi 3 avril

Danse hip-hop

Zahrbat
 Dans le cadre du festival
 Fresne(s)Zik (lire p.18).
 Grange dîmière, 20h30.

Samedi 4 avril

Stage

Galaxy painting - Fresne(s)Zik
 Lire p. 18. MJC, 14h-18h.

Concert

Alon, Karter P, Django LVR,
 Sonny Bram's - Fresne(s)Zik
 Lire p.18. MJC, 20h30.

Dimanche 5 avril

Seniors

Repas dansant "la Normandie"
 Par le club Soleil d'Automne
 Foyer Émile-Roux, 12h30.

Danse

Concours/show chorégraphique
 Fresne(s)Zik (lire p.18).MJC,
 20h30, dancefloor à de 22 h.

ÉLUS SOCIALISTES ET APPARENTÉS

Partir pour revenir autrement !



ALAIN PERRIGAULT
alain.perrigault@fresnes94.fr

Merci pour ces années passées au sein du conseil municipal. Je termine ce mandat heureux d'avoir participé à la vie de la commune. J'ai œuvré à ce que chaque Fresnois ait sa place dans la Ville. J'ai souhaité que chacun vive dans la dignité via l'action sociale impulsée par le CCAS où j'assume la place de vice-président depuis 19 ans. Durant ces nombreuses années, j'ai appris à travailler avec un état d'esprit constructif et non partisan, comme l'avait impulsé Gabriel Bourdin qui m'avait demandé de rejoindre son équipe en 1995.

L'action sociale est primordiale dans un pays où les écarts se creusent de plus en plus entre les très riches et la classe moyenne avec le gouvernement Macron qui est en train de saccager notre système social tant convoité par d'autres pays (nos retraites, notre sécurité sociale).

Après toutes ces années au service des Fresnois, j'ai décidé de ne pas me représenter pour laisser la place à une nouvelle équipe renouvelée.

Je reste Fresnois et je vais continuer à m'investir sur la Ville dans le secteur associatif. J'aurais donc le plaisir de rencontrer les nombreux bénévoles qui font vivre les associations. À bientôt.. ■

ÉLUS EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

Le handicap, enjeu majeur et transversal



PHILIPPE LECOMTE
eelv.fresnes@gmail.com

Malgré la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap ou les recommandations de la rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées, la situation de ces personnes en France reste très en deçà de nos obligations. Il faut notamment au niveau national comme au local apporter des réponses au manque d'accessibilité dans les transports et les logements, à la faiblesse de la prise de charge de tous les enfants concernés à un suivi adapté dans leur scolarité, pour un accès aux soins de santé, aux apprentissages, aux activités physiques, aux accompagnements, qui reste à un niveau insuffisant, à l'appui des aidants...

Il y a urgence de passer des discours à la mise en acte, à répondre aux besoins concrets de toutes les formes de handicap. Nous sommes et serons beaucoup à y être confrontés et il y va de la volonté politique d'une société inclusive. Que ce soit pour la participation des personnes en situation de handicap à la vie sociale, leur autonomie, ou la possibilité de circuler librement dans un espace public adapté. Notre Ville a engagé les travaux d'accessibilité obligatoires et formé les agents à l'accueil et à l'écoute. ■

ÉLU·E·S COMMUNISTES ET CITOYEN·NE·S

Retraite : exigeons un référendum



JOSSELIN AUBRY
groupepcffresnes@gmail.com

Le 17 février dernier, les député·es communistes soutenu·es par 61 député·e·s issu·e·s de différents groupes politiques, déposaient une demande de referendum sur la réforme des retraites. Immédiatement les député·es LaREM l'ont repoussé refusant ainsi de laisser les Français se prononcer sur le texte de Macron. Cette demande de référendum, partagée par 67 %, s'ancre dans la nécessité d'un débat sur une réforme mal ficelée qui touche à un pilier de notre modèle social, et qui sera complétée de 29 ordonnances dont nous ne savons rien. Une réforme contestée depuis plus de deux mois par un mouvement social historique, soutenue par une majorité de Français·es. Avec les militant·es et élu·e·s communistes nous poursuivons la mobilisation. Jean-Jacques Bridey député "La République en marche" de notre circonscription a voté contre le référendum. Nous vous invitons à l'interpeller pour qu'il permette aux Fresnois·es de débattre de l'enjeu de société que pose cette réforme, de l'insécurité universelle à laquelle elle conduit. D'autres choix existent pour financer un système qui améliore les pensions, tient mieux compte de la pénibilité des métiers, des carrières hachées, réparent les inégalités femmes hommes, sans pour autant nous demander de travailler plus. Construisons ensemble des propositions alternatives. ■

ÉLU FRESNES À VENIR

« Cachez-moi cette misère... »



KADDOUR METIR
fresnesavenir@gmail.com

Les dernières évacuations de "camps de migrants" rappellent l'inertie de la France et de l'Europe à accueillir dignement ces populations en détresse. Cette non-assistance piétine les droits humains dans l'indifférence. La diabolisation de ces personnes, fuyant misères, guerres, dictatures, catastrophes naturelles... est un non-sens politique et un affront à l'humanité. Depuis l'origine, l'homme a survécu en se déplaçant chaque fois que nécessaire vers des terres plus accueillantes. Malgré les tensions provoquées, la nécessité de cette mobilité s'imposait à l'ensemble des populations qui finissaient par l'accepter. Aujourd'hui, cette liberté de circulation est remise en cause au nom de prétendus dangers d'invasion ou de dénaturation de nos cultures et modes de vie, en totale opposition avec nos principes ! Et pourtant, l'accueil, l'ouverture, le dialogue, et l'échange culturel ont toujours démontré toute leur pertinence, irriguant et façonnant nos Nations, nous en sommes les héritiers. Promouvoir un monde libre et ouvert demeure une idée moderne pour combattre les obscurantismes et bâtir une société résolument tournée vers l'avenir et solidaire. Ensemble, aidons les citoyen·nes, les associations et les collectivités qui refusent l'exclusion et agissent en faveur des migrants, incarnant ainsi les valeurs républicaines de liberté et de fraternité. ■

ÉLUS FRESNES NOTRE VILLE VOTRE FUTUR

Notre Ville
Votre Futur...
sans nous !



FRÉDÉRIQUE PRADIER
frederique.pradier@fresnes94.fr

Après une longue réflexion, notre groupe (Sandrine Aubert, Nathalie Cosnier, Françoise Labbe, Renaud Leplat, Bernard Quéau, Didier Rychter) a décidé de ne pas présenter de liste aux prochaines élections municipales. L'éclatement de la liste majoritaire de 2014 en 4 listes distinctes, pour certaines revendiquant le positionnement citoyen qui nous est cher, ne nous permet plus en effet de trouver une place suffisamment lisible aux yeux des fresnois entre celles présentées ou soutenues par les grands partis. Nous le regrettons vivement. L'expérience que nous avons vécue en tant qu'élus aura été enrichissante pour chacun d'entre nous. Pourtant être Conseiller Municipal de l'opposition se sera révélé être une mission ingrate, non reconnue par la majorité municipale qui ne nous aura pas permis de peser sur les décisions ou les projets. Avoir une opposition constructive est pourtant indispensable pour faire vivre une véritable démocratie locale et pour nourrir le débat public. Nous espérons que la prochaine majorité aura la volonté de faire participer les élus de l'opposition en reconnaissant leur pouvoir d'interpellation et de proposition ! Nous formulons le vœu que cette élection permette un renouvellement de nos édiles politiques locaux. Nous tenons enfin à remercier l'ensemble du personnel municipal pour leur aide et leur soutien et leur action quotidienne auprès des Fresnois. ■

ÉLUS LA RÉPUBLIQUE EN MARCHÉ

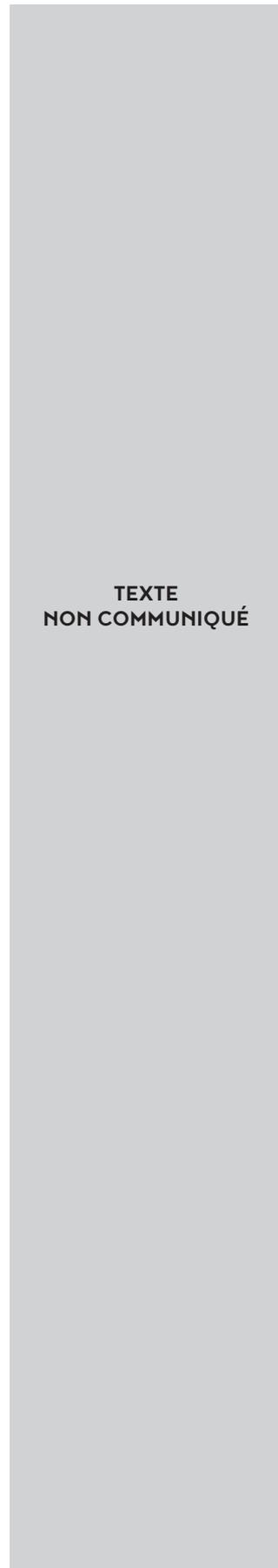
C'est vous
qui décidez !



PHILIPPE VAFIADÈS
laremfresnes@gmail.com

L'élection municipale est le « droit des habitants de la commune à être informés des affaires de celle-ci et à être consultés sur les décisions qui les concernent » (article L2141-1 du Code Général des Collectivités Territoriales). Elle n'est rendue possible qu'à la condition de la participation des administrés. C'est un moment fort de la vie communale et donc un acte important de notre vie citoyenne. Voter c'est être garant de la démocratie locale, la démocratie de proximité. C'est l'engagement citoyen qui permet à chacun(e) d'être au plus proche de la décision de l'autorité publique. La démocratie locale est l'opportunité pour chaque citoyen d'être acteur de sa vie quotidienne, de participer activement aux décisions concernant l'intérêt général. La démocratie est « d'abord un état d'esprit » (P. MENDES France) qui donne le droit de vote ; il faut donc s'en emparer pour ni subir ni imposer mais bien penser, réfléchir, échanger ENSEMBLE pour le bien commun. Cette élection de proximité favorise un vrai contact avec les élus et permet à chaque citoyen d'apporter sa connaissance des problématiques de sa ville. L'élection du maire c'est avant tout une rencontre et une aventure collective. Voter c'est une démarche personnelle et volontaire avec le préalable d'être inscrit sur les listes électorales de sa commune de résidence. ■

ÉLUS ENSEMBLE VIVRE FRESNES AUTREMENT



TEXTE
NON COMMUNIQUÉ

ÉLUS SOCIAUX, HUMANISTES ET ÉCO-RESPONSABLES

Censure :
un nouveau
concept



RICHARD DOMPÈS
groupeSHEr.fresnes@gmail.com

Dans le *Panorama* précédent, l'emplacement normalement réservé à notre groupe, s'est vu amputé de quelque espace, que madame la Maire s'est attribué d'office, sans même nous consulter ou prévenir. Alors même que nous avons seulement écrit "notre groupe déplore que des élus de l'opposition se soient vu priver de leur droit d'expression dans le *Panorama*", elle évoque la censure, mot que nous n'avions pas employé mais qui semble bien présent à son esprit. Preuve que...

Pour justifier cette privation de droit d'expression (ou cette censure, selon ses termes), elle invente un concept juridique fantaisiste : la responsabilité vis-à-vis de soi-même. Elle argue en effet que Marie Chavanon, directrice de publication, risquerait de se faire attaquer par Marie Chavanon, maire de Fresnes !!!!

Le droit progresse : enfin un outil juridique simple et performatif, qui pourra être invoqué en toute occasion pour retirer des droits d'expression à ses opposants. ■

La maire réfute avoir amputé l'emplacement normalement réservé à l'opposition, dont le texte proposé a été publié dans son intégralité. Elle rappelle que chaque auteur d'une tribune comportant des propos diffamatoires a toute latitude pour soumettre un nouveau texte conforme à la loi.

espace
fresnes
d'art
Chaillioux

14 MARS
30 AVRIL
expo gratuite
mardi au samedi
14h – 19h

CHOSSES DITES



Espace d'art Chaillioux
Écoquartier La Cerisaie
7 rue Louise Bourgeois
art-fresnes94.fr

2020 © GHISLAINE VAPPEREAU





1965

Projet d'axe circulaire autour de Paris.

1988

Début des travaux à Fresnes.

1992

Installation de la passerelle.

A86 : une histoire

Depuis les temps anciens, Fresnes se situe à la croisée des chemins, au plus près des axes de circulation. Cette proximité est à la fois une force et une faiblesse qui marquent aujourd'hui encore l'identité fresnoise.

Route royale

Quand les Romains conquièrent enfin la Gaule en 50 av. J.-C., ils apportèrent leurs coutumes, cultures et savoir-faire. Parmi ceux-ci, les axes de communication qui relient les grandes villes : les fameuses voies romaines.

L'une d'entre elles parcourt très certainement le territoire fresnois.

Bien plus tard, au XVII^e siècle, la route dite de "Versailles" reliait le domaine royal à Choisy-le-Roi, où Louis XIV rejoignait une de ses filles, illégitime. La voie transperçait alors notre ville d'Ouest en Est et devint un axe majeur de circulation, car large et pratique.

C'est sur cette base que viendront se greffer la route nationale puis l'autoroute 86.

Projet titanesque

En 1965, un grand plan d'aménagement de l'agglomération parisienne imagine un axe routier circulaire autour de la Capitale. Au-delà du célèbre boulevard périphérique, cette nouvelle voie doit relier les préfectures et sous-préfectures de la petite couronne en s'appuyant sur l'existante route nationale n°86.

Les travaux débutent en 1968 sur un tracé d'environ quatre-vingts kilomètres dans une banlieue très dense. Il faut alors acheter les terrains, détruire parfois, creuser, reconstruire. Un véritable travail d'Hercule !

Mais l'ampleur du projet et la crise économique due aux chocs pétroliers de 1973 ralentiront considérablement les travaux qui ne se termineront complètement qu'en ... 2011.

Sous Fresnes

À Fresnes, ce projet se concrétise aux alentours de 1988. Il débute par des destructions pour élargir la voie. Ainsi la cité des Fournières est dynamitée le 21 septembre 1988 en six secondes.

Par la suite débutent les conséquents travaux pour enterrer la voie, car la majeure partie du tracé fresnois sera souterraine et couverte. D'autres suivent, compliquant la tâche : détourner l'aqueduc Médicis pour creuser le tunnel de Fresnes, créer l'échangeur avec l'autoroute n°6, aménager le centre de maintenance de la



Travaux de la passerelle de la Bièvre en août 1992, près de la Peupleraie et au-dessus de l'A86.

Direction départementale de l'Équipement...

La circulation est rétablie par tronçons et petit à petit selon les travaux, qui parfois tardent. La couverture complète de la route sera terminée quelque temps avant l'an 2000.

Un petit souci persiste néanmoins. Les piétons des quartiers à l'ouest du carrefour de la Déportation sont forcés de faire quelques détours pour franchir la nouvelle voie. Une passerelle est alors imaginée puis installée au-dessus de l'A86 en 1992. Propriété de l'État, elle fut néanmoins entretenue par la ville pendant de nombreuses années.

Devant la situation de l'ouvrage et sa vétusté avancée, la Ville a récemment demandé à l'État de prendre ses responsabilités quant à son entretien.

■ ÉTIENNE BOIN

Une histoire de...

Cette route de Versailles, coupant en deux notre ville nous viendrait de Louis XIV. Monarque de France aux ardeurs légendaires, il eut des enfants illégitimes, dont Marie-Anne de Bourbon, qui s'installa au château de Choisy-le-Roi. Le Roi lui rendait régulièrement visite.

Le saviez-vous?



Musique
Danse
Théâtre



PRINTEMPS DES CONSERVATOIRES



Imprimé par PERIGRAPHIC - RCS B 344 887 276



Les conservatoires sont
des équipements de l'Établissement
public territorial Grand-Orly Seine Bièvre

24 > **4** | **2020**
FÉVRIER | AVRIL

Jouez !

LA PHOTO MYSTÈRE

Cette photo a été prise à Fresnes. Saurez-vous reconnaître l'endroit ?
À vous de jouer !



Faites-nous parvenir vos réponses par courrier ou courriel (journal@fresnes94.fr) avant le **16 mars**. Le nom du gagnant, désigné par tirage au sort, sera indiqué dans le prochain numéro du *Panorama* et il gagnera deux places pour un spectacle à la Grange d'Imère !

SUDOKU

2						1		8
		6			3	7		
5				8				
						2		
	4	7	2			6		
9	5		4					7
	3	4	8					
				3	9			
					1			2

En partant des chiffres déjà inscrits, remplissez la grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3 cases par 3 contiennent une seule fois les chiffres de 1 à 9.

SOLUTIONS DU MOIS DERNIER

9	1	2	5	3	8	7	6	4
3	4	8	6	7	9	5	1	2
7	5	6	4	1	2	9	8	3
6	2	7	8	5	1	3	4	9
1	9	5	2	4	3	6	7	8
8	3	4	9	6	7	8	2	5
5	6	3	1	2	4	8	9	7
4	8	1	7	9	5	2	3	6
2	7	9	3	8	6	4	5	1

La photo mystère du mois dernier représentait l'emplacement de l'ancien château de Berry où le domaine de la Peupleraie a été édifié.
Bravo à **P. Rieupeyroux** qui gagne deux places pour un spectacle à la Grange d'Imère !



ÉTAT CIVIL

JANVIER 2020

Naissances

Thierno-Sadou Diallo.
Jaliyah Lendzo. Jade Berling.
Noan Minguy. Victoire Tissot.
Gléï-Yanne Léoté. Ramir Stoian.
Jahyann Mbaye-Doungou.
Éthan Thomassin Duong.
Mathieu Oliveira. Axel Hamon.
Laya Lusnier.
Lourenço Lopes Almeida.
Chahine Messaoud. Justine Camon.
Leyna Pov. Arthur Tadrict.
Manon Mourin. Anis Oujil.

Mariages

Abdallah Chennoufi
et Miriam Bekara.

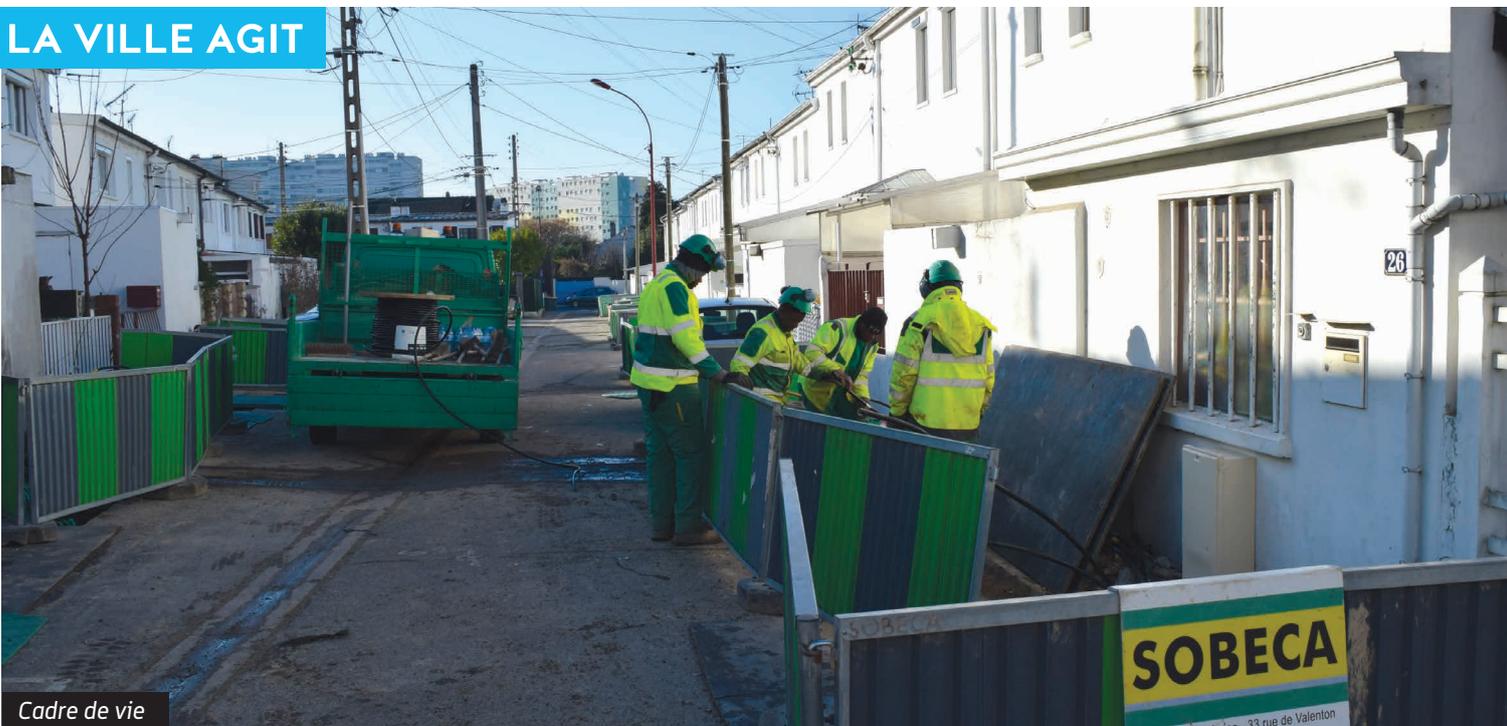
Décès

OCTOBRE 2019

Roger Onno, 87 ans, Fresnes (94).

JANVIER 2020

Jean-Claude Lacas, 69 ans,
Fresnes (94).
Jacqueline Lidon, 95 ans,
Fresnes (94).
Christiane Perreira De Castro veuve
Mazon, 89 ans, Montereau (77).
Michel Cuirassier, 87 ans,
Le Kremlin-Bicêtre (94).
Ali Makerri, 68 ans, Antony (92).
Serey Khau, 47 ans, Fresnes (94).
Nicole Garlasain née Postweiler,
81 ans, Le Kremlin-Bicêtre (94).
Jacques Delsol, 87 ans,
Clamart (92).
Renée Tougne, 87 ans, Antony (92).
Odole Prével, 55 ans, Puteaux (92).



Cadre de vie

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX : DERNIÈRE LIGNE DROITE

L'enfouissement des réseaux est un projet pluriannuel mené par la Ville, en partenariat avec le SIPPAREC et le territoire Grand-Orly Seine Bièvre. Ici, allée Gervaise en février.

Engagé fin 2015, le projet pluriannuel d'enfouissement des réseaux aériens doit s'achever fin 2020, avec la dernière phase en cours dans les rues du nord de la ville.

Plus de poteaux et fils électriques en vue dans une bonne partie des rues de la ville ! Enfin presque... Les travaux de la dernière tranche du plan pluriannuel d'enfouissement des réseaux aériens (réseau d'éclairage public, réseaux de télécommunications et de distribution d'électricité basse et moyenne tension) ont repris dans le nord de la ville.

Reprise du chantier après un retard de six mois

Engagé en 2015, ce chantier d'envergure mené par la Ville, en partenariat avec le SIPPAREC (Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication), le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre, Enedis et les opérateurs de téléphonie Orange et SFR Numéricable, était à l'arrêt depuis 6 mois. La raison de ce retard ? SFR Numéricable tardait à retirer ses câbles aériens pour les placer dans le fourreau dédié. Résultat : pendant six mois, les tranchées creusées dans les trottoirs des rues Professeur Einstein, Professeur Flemming, des Frères-Lumières, Gambetta ou encore promenade du Barrage et Villa Thérèse sont restées ouvertes, causant des nuisances pour les riverains. La Ville a,

à plusieurs reprises, mis en demeure l'opérateur de téléphonie pour qu'il procède à la dépose de ses réseaux. Avec la redevance d'occupation du domaine public (1 €/m²), mise en place par la Ville, la note de SFR Numéricable a vite grimpé... En décembre dernier, lors d'une réunion entre les représentants de la Ville, du SIPPAREC et des opérateurs de téléphonie, la Ville a enfin obtenu les garanties de SFR Numéricable pour que l'entreprise procède aux câblages souterrains de leurs réseaux et que les tranchées puissent enfin être rebouchées. Les poteaux vont donc être retirés et les enrobés refaits dans les rues concernées.

Dernière phase dans le nord

C'est maintenant au tour de l'avenue de la Paix et des rues Émile-Zola, de l'Aqueduc, du Regard, de la Garenne, du Docteur Charcot, d'Hélène-Boucher et l'allée Gervaise de voir leurs câbles aériens disparaître. Les travaux de génie civil ont débuté en janvier pour installer les fourreaux qui accueilliront les différents réseaux. Il restera la dépose des câbles des opérateurs. Le tout devrait être terminé d'ici fin 2020. « L'intérêt de l'enfouissement des réseaux aériens est double : d'une part, il contribue à améliorer la sécurité des lignes qui ne seront plus soumises aux aléas climatiques ; d'autre part, il contribue à l'amélioration du cadre de vie grâce à la suppression des poteaux et fils disgracieux et à la réfection des trottoirs », souligne Xavier Jolibert, directeur général adjoint délégué aux Services techniques. ■ O.B.

Dysfonctionnement du service postal

LA VILLE SAISIT LE MÉDIATEUR DE LA POSTE

Marie Chavanon, maire de Fresnes, a adressé un courrier au Médiateur du groupe La Poste concernant les nombreux dysfonctionnements dans la distribution du courrier qui perdurent dans la commune depuis de nombreux mois. Des retards, des erreurs de distribution et des passages de facteurs assez aléatoires sont en effet constatés, pouvant mettre certains habitants en difficulté. Par cette lettre, la maire de Fresnes demande au Médiateur du groupe La Poste de prendre les mesures nécessaires afin de rétablir rapidement un service public de qualité, arguant qu'« au titre du service universel postal, la loi impose à la Poste de distribuer le courrier six jours sur sept partout en France ». Cette lettre fait suite à deux autres courriers adressés par la Ville au directeur du Centre de distribution de Chevilly-Larue, restés à ce jour sans réponse. ■





MAIRIE DE FRESNES

1, place Pierre-et-Marie-Curie
T. 01 49 84 56 56

www.fresnes94.fr

MADAME LA MAIRE

Marie Chavanon

Reçoit sur rendez-vous, à prendre auprès de son secrétariat : 01 49 84 56 19 ou sur cabinetdumaire@fresnes94.fr

ADJOINT(E)S AU MAIRE

Prise de rendez-vous avec les adjoints par téléphone au 01 49 84 56 56 (sauf numéro spécifique) ou par mail sur l'adresse indiquée.

Cécilia Vala, 1^e adjointe

Logement-habitat, développement économique-commerce, jumelage, rénovation urbaine

Permanence sur RdV

le vendredi de 17h à 19h

et le samedi de 10h à 12h.

01 72 04 55 76 / cecilia.vala@fresnes94.fr

Alain Perrigault, 2^e adjoint

Affaires sociales, seniors, services à la personne, emploi, prévention de la délinquance

Permanence sur RdV

le vendredi de 16h à 19h.

alain.perrigault@fresnes94.fr

Sabine Brunet-Diné, 3^e adjointe

Urbanisme, environnement, espaces naturels, jardins partagés. Sur RdV.

01 49 84 56 12 (laisser un message) /

sabine.brunetdine@fresnes94.fr

Josselin Aubry, 4^e adjoint

Devoir de mémoire, déplacements-transports, réseaux-géothermie, cadre de vie-propreté, lutte contre les discriminations

Sur RdV.

clelia.cortesi@fresnes94.fr

Annette Perthuis, 5^e adjointe

Culture, animation de la ville, vie associative, patrimoine, communication

Sur RdV.

annette.perthuis@fresnes94.fr

Michel Souillac, 6^e adjoint

Enseignement, enfance, économie sociale et solidaire
Sur RdV.

michel.souillac@fresnes94.fr

Brigitte Gautier-Tironneau, 7^e adjointe

Santé, handicap-accessibilité, petite enfance, tourisme
Sur RdV du mardi au samedi matin.

01 49 84 56 17 ou

brigitte.tironneau@fresnes94.fr

Marouan El Amrani, 8^e adjoint

Conseils de quartiers, sport

marouan.elamrani@fresnes94.fr

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Denis Helbling, Intercommunalité,

grands projets métropolitains

denis.helbling@fresnes94.fr

Philippe Lecomte, Budget-finances,

suit des travaux communaux et Ad'AP

philippe.lecomte@fresnes94.fr

Claire Lefebvre, Jardins partagés,

action caritative

claire.lefebvre@fresnes94.fr

Kaddour Metir, Jeunesse,

politique de la ville

Sur RdV : 06 40 83 82 65 ou sur

kaddour.metir@fresnes94.fr

Régis Oberhauser, Déplacements-

transports, réseaux-géothermie, cadre de vie-propreté

regis.oberhauser@fresnes94.fr

VOS REPRÉSENTANTS

Conseillers départementaux :

Frédérique Pradier

01 43 99 70 73 / 06 31 41 65 12

Fernand Berson

06 41 34 15 72

Député : Jean-Jacques Bridey

jean-jacques.bridey@assemblee-nationale.fr

EPT 12 Grand-Orly Seine Bièvre,

politique de la ville

et projets de renouvellement urbain :

Richard Domsps

richard.domsps@fresnes94.fr

Vie quotidienne

Mémo santé

Pharmacies de garde MARS 2020

Dimanche 8 mars

Centre Charcot,

10 rue du Docteur Charcot,
Fresnes

La Fontaine,

1 place de la Résidence,
Antony

Dimanche 15 mars

Vallée-aux-Renards,

209 avenue Flouquet

L'Haÿ-les-Roses

Métro, 42 rue Auguste-Mounié,
Antony

Dimanche 22 mars

Des Antes,

ZAC des Antes

16-18 place Louis XIII,

Rungis

Du Marché,

26 rue Auguste-Mounié,
Antony

Dimanche 29 mars

Bader,

8 avenue de la Division Leclerc,
Antony

Dechamps,

Ccial de la Croix du Sud,
Chevilly-Larue

Numéros utiles

Samu: 15 – **Police**: 17 – **Pompiers**: 18

Bureau de police de Fresnes :

01 53 71 59 68

Commissariat de L'Haÿ-les-Roses :

01 49 08 26 00

Médecins de garde

T. 01 46 63 72 17

En semaine : de 20h à 8h.

Le week-end : du samedi 16h

au lundi matin, 8h.

Jours fériés : 24h/24

SAMI

[service médical d'accueil initial]

T. 01 41 78 33 33

En semaine : 20h à minuit.

Sam. : de 16h à minuit. **Dim.**

et j.f. : de 8h à minuit.

96 av. du G^{al}-De-Gaulle,

94550 Chevilly-Larue

Retrouvez l'ensemble des informations pratiques sur le site fresnes94.fr



LE COCKTAIL DE JOBS

À TÉLÉCHARGER

SANS MODÉRATION

SHAKEZ LA STORY



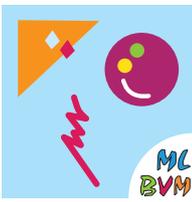
@missionlocalebvm



MLocalbvm

www.missionlocalebvm.fr

MISSION LOCALE
BIÈVRE VAL-DE-MARNE



FRESNES - L'HAV-LES-ROSES
RUNGIS - CHEVILLY-LARUE - THIAIS

Le Réseau
des Missions
Locales